

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE



ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TABLE DES MATIÈRES

- RP1** Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2025-2026.
- RP2** Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2024-2025, en indiquant pour chacun :
- a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) le budget dépensé ;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e) les résultats atteints.
- RP3** Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et pour chaque organisme qui en relève en 2024-2025. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
- RP4** Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2024-2025. Fournir :
- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - b) la liste des membres du conseil d'administration;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
 - d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
- RP5** Pour chaque programme créé en 2024-2025, fournir la liste des employés affectés, quel que soit leur statut, par programme et par région.
- RP6** Fournir, les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction :
- a) les frais de déplacement;
 - b) les frais de représentation;
 - c) les frais de repas;
 - d) les frais de voyage;
 - e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
- RP7** Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2024-2025. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
 - c) le montant qui leur a été accordé.

- RP8** Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2023-2024 et 2024-2025, l'âge des créances et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2025-2026.
- RP9** Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2024-2025 incluant les coûts et les appels d'offres et les contrats de gré à gré.
- RP10** Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.
- RP11** Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 :
- a) le nom de toutes les campagnes;
 - b) les coûts de ces campagnes;
 - c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
 - d) le territoire de diffusion;
 - e) le média choisit pour la diffusion;
 - f) les dates de diffusion de la campagne;
 - g) les objectifs visés par chaque campagne;
 - h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées;
 - i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.
- RP172** Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec 2024-2025 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.
- RP173** Liste des dépenses de fonctionnement pour 2024-2025. Veuillez également nous fournir les prévisions pour 2025-2026.
- RP174** Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et incluant celles contre les travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 (Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction) pour 2024-2025.
- RP175** Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers pour 2024-2025.
- RP176** Liste des mesures mises en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes pour 2024-2025. Veuillez nous indiquer les sommes dépensées par ces mesures.
- RP177** Liste des règlements adoptés par le conseil d'administration de la CCQ pour 2024-2025.
- RP178** Veuillez nous produire le nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par corps de métier ou occupation, pour 2024-2025.
- RP179** Veuillez nous fournir le nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par corps de métier ou occupation, pour 2024-2025. Fournir les prévisions pour 2025-2026.
- RP180** Nombre d'heures travaillées par métier ou par occupation pour 2024-2025. Fournir une ventilation par mois et par région.
- RP181** Nombre d'exemptions, de l'obligation de détenir un certificat de compétence, accordées pour 2024-2025 et tout en nous expliquant les motifs.

- RP182** Nombre d'inspections de chantier effectuées par la CCQ, veuillez inclure la liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête, la liste des chantiers qui ont nécessité plus d'une visite et résultats des enquêtes pour 2024-2025.
- RP183** Veuillez nous transmettre le nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ en 2024-2025 ainsi que les prévisions d'embauche pour 2025-2026.
- RP184** Veuillez nous transmettre le nombre d'employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ pour 2024-2025, ainsi que les prévisions d'embauche pour 2025-2026.
- RP185** Veuillez nous fournir le nombre, sous forme de liste, de chaque intervention de la CCQ dans la lutte contre le travail au noir, en incluant les interventions, suivis et sanctions qui ont été effectués en 2024-2025. Veuillez ventiler cette information pour chacune des régions administratives du Québec.
- RP186** Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir pour 2024-2025.
- RP187** Les crédits dédiés ainsi que les copies des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant le Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction 2024-2025.
- RP188** Budget du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées pour 2024-2025. Fournir les prévisions pour 2025-2026.
- RP189** Fournir un état de situation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé pour 2024-2025.
- RP190** Fournir les statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, ventilation par mois, pour 2024-2025.
- RP191** Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation pour 2024-2025.
- RP192** Nombre d'infractions constatées concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux effectués à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2024-2025.
- RP193** Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2024-2025.
- RP194** Nombre de plaintes reçues concernant le travail de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour 2024-2025.
- RP195** Liste des actions posées en vue de faciliter l'accès aux métiers de la construction aux Québécois issus des minorités visibles et ethniques, en 2024-2025, et prévisions pour 2025-2026.
- RP196** Fournir le nombre de personnes issues des minorités visibles et ethniques ayant obtenu un emploi dans la construction en 2024-2025. Veuillez ventiler cette information selon les types d'emplois (temps plein ou temps partiel), par région et par corps de métier.
- RP197** Fournir la liste et nombre de formations bénéficiant de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2024-2025, ventilé par type de formation et région. Prévisions pour 2025-2026.
- RP198** Fournir la liste et nombre de formations n'ayant pas pu bénéficier de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2024-2025. Ventiler l'information par type de formation et région, incluant l'explication du refus.

- RP199** Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'une formation reconnue par la Commission de la construction listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2024-2025, veuillez ventiler par genre et par région. Prévisions pour 2025-2026.
- RP200** Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2024-2025, veuillez ventiler les types de dépense remboursées, par genre et par région. Prévisions pour 2025-2026.
- RP201** Fournir le nombre de personnes qui n'ont pas pu bénéficier du soutien financier pour suivre une formation non listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2024-2025, veuillez ventiler par type de formation, par genre et par région.
- RP202** Fournir un état de situation concernant le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).
- RP203** Pour les cinq dernières années, en lien avec l'intimidation, le vandalisme et la violence dans l'industrie de la construction, fournir :
- a) le nombre de plaintes formulées ;
 - b) le nombre de plaintes jugées irrecevables ;
 - c) le nombre de plaintes rejetées et les motifs de rejet pour chaque plainte rejetée ;
 - d) les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre ce phénomène.
- RP204** Pour les cinq dernières années, veuillez détailler les actions ou mesures mises en œuvre pour assurer l'éthique et l'intégrité des employés et des membres du Conseil d'administration.
- RP205** Pour les cinq dernières années, indiquer les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre le placement syndical dans l'industrie de la construction.
- RP206** Pour 2023-2024 et 2024-2025, indiquer les crédits dédiés ainsi que les copies des études, évaluations, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le fonctionnement du Conseil d'administration et des comités de la Commission de la construction du Québec
- RP207** Pour 2023-2024 et 2024-2025, indiquer la durée totale de toutes les rencontres du Conseil d'administration et la durée totale où les membres se sont réunis à huis clos.
- RP208** Liste détaillée des critères exigés pour l'octroi de permis pour la référence de main-d'œuvre.
- RP20** Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec 2024-2025 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-1

Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2024-2025.

La Commission de la construction du Québec n'est pas un organisme soumis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelle*.

Dépenses opérationnelles de la vice-présidence des technologies de l'information

DESCRIPTION DE COMPTES	RÉEL 2024 Du 1 ^{er} jan au 31 décembre ⁽¹⁾
Charges liées aux effectifs	13 084 952 \$
Administration	152 207 \$
Entretien équipements et logiciels	8 588 915 \$
Téléphonie (filaire et sans fil)	1 256 432 \$
Autres frais	1 231 533 \$
Services professionnels (consultants informatiques)	11 448 783 \$
TOTAL	35 762 822 \$

(1) Données préliminaires en date du 20 mars 2025 – états financiers non finalisés

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-2

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2024-2025, en indiquant pour chacun :

- a) son mandat ;
- b) la liste des membres ;
- c) le budget dépensé ;
- d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
- e) les résultats atteints.

La CCQ participe aux comités suivants :

- Comité directeur Accès-construction et ses sous-comités
- Conseil Canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA)
- Comité de suivi des actions concertées pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes
- Comité sur le plan d'action en allègement réglementaire et administratif 2020-2025
- Comité interministériel en développement durable (CIDD)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) – Chaudières Appalaches, Lanaudière, Trois-Rivières, Centre du Québec, Outaouais et Estrie
- Comité de suivi du projet pilote pour le recrutement et l'intégration de personnes immigrantes (CCQ, MIFI)
- Comité de liaison pour l'application de l'Entente en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le conseil Mohawk de Kahnawake ainsi que pour l'application des ententes complémentaires (conseil Mohawk de Kahnawake, CCQ, SRPNI)
- Secrétariat du Conseil du trésor – portrait de la fonction inspection dans l'industrie de la construction
- Table de concertation CCQ-CNESST-RBQ
- Réseau des leaders en ADS du SCF
- Groupe interministériel en économie circulaire (GIEC)
- Comité interministériel en acquisition responsable et marchés publics
- Comité interministériel en finance et financement durable
- Comité de coordination interministériel en économie verte et durable (CCIEVD)
- Comité interministériel du Développement durable
- Groupe de travail interministériel sur les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction CCDA Conseil Canadien des directeurs de l'apprentissage
- Conseils régionaux des partenaires du marché du travail

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-2

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-3

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et pour chaque organisme qui en relève en 2024-2025. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025
1RP-3

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-4

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2024-2025. Fournir :

- la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des membres du conseil d'administration;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

Membres du Conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec (2024)

NOMS	HONORAIRES	Déplacement et repas
Francine Sabourin		
Manon Bertrand ⁽²⁾	1 100 \$	
Pierre Brassard		
Éric Boisjoly		
Sonia Morissette ⁽¹⁾	26 475 \$	
Michel Trépanier		
Sylvain Gendron		461 \$
Maxime Rodrigue		
Sylvie Mercier ⁽¹⁾	28 198 \$	
Luc Vachon		
Jean-Guy Sénécal ⁽¹⁾	29 120 \$	
Yasser Chtaini ⁽¹⁾	23 165 \$	
Julie Senecal	100 \$	
Marie-Renée Roy - PCA ⁽³⁾	36 000 \$	3 714 \$
Louise Hélène Davey ⁽¹⁾	9 928 \$	
Christian Tétreault		

(1) La rémunération des administrateurs indépendants de la CCQ est fixée selon le décret 1023-2014.

(2) La rémunération des administrateurs (autres qu'indépendants) de la CCQ est fixée selon le décret de nomination 457-2012.

(3) La rémunération de la présidente du Conseil d'administration de la CCQ est fixée selon le décret de nomination 1275-2023. De plus, elle a débuté son mandat le 19 juillet 2023.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 31 mars 2025

IRP-4

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-5

Pour chaque programme créé en 2024-2025, fournir la liste des employés affectés, quel que soit leur statut, par programme et par région.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025
1RP-5

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-6

Fournir, les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction :

- a) les frais de déplacement;
- b) les frais de représentation;
- c) les frais de repas;
- d) les frais de voyage;
- e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

**Direction générale de la CCQ
1^{er} janvier au 31 décembre 2024**

Remboursement de frais de transport	6 076.61 \$
Remboursement des frais d'hébergement	3 645.43 \$
Remboursement des frais de repas	2 419.21 \$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-6

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-7

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun pour 2024-2025. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-7

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-8

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2023-2024 et 2024-2025, l'âge des créances et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2025-2026.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025
1RP-8

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-9

Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2024-2025 incluant les coûts et les appels d'offres et les contrats de gré à gré .

Pour l'année 2024, la Commission de la construction du Québec a commandé ces recherches :

- Diagnostic pour analyser le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) actuel et proposer des pistes de solution pour le prochain PAPH
Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) 3 700\$
- Évaluation du PAEF 2015-2024
École nationale d'administration publique (ÉNAP)
60 355,00 \$ pour les honoraires de démarrage et réalisation de l'évaluation, laquelle se terminera en 2025.
- Une étude qui consiste à aborder le sujet de la productivité dans le secteur de la construction au Québec et a été attribuée à la firme Institut du Québec (IDQ). Le projet est en cours de finalisation et son montant total est de 80 000\$ avant taxes.
- Une autre étude qui porte sur la recherche de stratégies d'embauche en contexte de pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Le contrat a été donné à la firme Aviseo pour un total de 98 260\$ avant les taxes.

La CCQ utilise son budget opérationnel et n'utilise pas les crédits budgétaires gouvernementaux.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-9

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-10

Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés ventilé par catégorie d'emploi et par région.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025
1RP-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-11

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 :

- a) le nom de toutes les campagnes ;
- b) les coûts de ces campagnes ;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- d) le territoire de diffusion ;
- e) le média choisi pour la diffusion ;
- f) les dates de diffusion de la campagne ;
- g) les objectifs visés par chaque campagne ;
- h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées ;
- i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.

Nom de la campagne : « Fiers et compétents » 2024

Coût 2024 de la campagne : 388 471\$

Firme conseil pour accompagner la CCQ : Les Évadés

Territoire de diffusion : Québec

Média choisi : numérique (YouTube – Google Ad, etc.)

Période de la campagne: avril 2024 à avril 2025

Objectif : Campagne de promotion visant la participation aux activités de perfectionnement offertes aux travailleurs et employeurs de l'industrie de la construction.

Nom de la campagne : « Campagne évolution numérique »

Coût 2024 de la campagne : 389 368\$

Firme conseil pour accompagner la CCQ : Les Évadés

Territoire de diffusion : Québec

Média choisi : numérique (YouTube – Google Ad, etc.)

Période de la campagne : 1 septembre 2022 au 31 août 2027

Objectif : Campagne d'information sur la nouvelle plateforme en ligne de la CCQ

Nom de la campagne : « Campagne de sensibilisation pour cultiver un climat sain et inclusif dans l'industrie de la construction »

Coût 2024 de la campagne 215 884\$

Firme conseil pour accompagner la CCQ : Agence de communications émergentes et sociales Upperkut

Territoire de diffusion : Québec

Média choisi : À définir en fonction de la stratégie proposée

Période de la campagne : avril 2024 à mars 2027

Objectif : Campagne visant à concevoir une stratégie promotionnelle et de sensibilisation sur l'importance de cultiver un climat de travail sain et inclusif dans l'industrie de la construction.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-11

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-172

Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec en 2024-2025 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

Fraude, falsification ou usage de faux documents remis à la CCQ

Dossiers d'enquêtes en lien avec les articles reliés à de la fraude ou usage de faux	2024
Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document (art. 122.4)	13
Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence art. (119.1 (10))	4
Total	17

Poursuites pénales recommandées par l'Unité – Enquêtes spéciales en lien avec les articles reliés à de la fraude ou usage de faux	2024
Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document (art. 122.4)	10
Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence art. (119.1 (10))	2
Total	12

Infractions reliées au travail au noir détectées lors des inspections de chantier

Infractions	2024
Non-détention de certificat de compétence	4176
Non-enregistrement à la CCQ	808
Non-détention d'une licence de la RBQ	796
Refus ou entrave	120
Travailleurs interdits ¹	157
Non-respect d'une ordonnance de suspension de travaux	7
Total	6064
Situations d'heures potentiellement non déclarées	
Suivi proactif	1905
Interaction chantier / livres	194
Total	2099

¹ Exécution de travaux sans être employeur, salarié, entrepreneur ou représentant désigné.

Infractions reliées au travail au noir relevées lors des interventions aux livres¹

Infractions	2024
Non-enregistrement à la CCQ	9
Rapport mensuel / remises mensuelles non conformes	56
Rapport mensuel en retard	0
Refus ou entrave	80
Registre non conforme	16
Autres	53
Total	214

¹ Comprend les infractions relevées lors des interventions aux livres, des activités de gestion de l'information et lors de l'appréciation du niveau d'heures transmises au rapport mensuel en lien avec les informations sur les contrats de construction.

Interventions aux livres

Interventions aux livres	2024
Nombre d'enquêtes de livres complétées	1459
Total des sommes réclamées	25,68 M\$
Total des sommes perçues avant transfert au légal	19,46 M\$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

IRP-172

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-173

Liste des dépenses de fonctionnement pour 2024-2025. Veuillez également nous fournir les prévisions pour 2025-2026.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC TOTAL DES CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2024 NON VÉRIFIÉES

*Données préliminaires, en date du 31 mars 2025

<u>Charges liées aux effectifs de travail</u>	<u>151 702 743</u>
Gestion des ressources humaines	1 991 589
Services techniques	2 542 412
Frais juridiques	400 325
Télécommunication et entretien d'équipements informatiques	9 940 354
Frais de déplacement et séjour	2 507 398
Frais de postes, imprimés et fournitures	5 380 830
Relations publiques et publicité	907 388
Charges financières	1 484 650
Autres charges administratives	1 668 175
Gestion immobilière	7 476 463
<u>CHARGES RELIÉES AUX BIENS ET SERVICES</u>	<u>34 299 584</u>
Amortissement des immobilisations	10 870 854
Contribution à la CRT et bureau de permis	1 251 786
Autres	1 287 605
<u>CHARGES CORPORATIVES</u>	<u>13 410 425</u>
<u>CHARGES RELIÉES AUX AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI</u>	<u>24 261 560</u>
<u>Charges liées au portefeuille de projet</u>	<u>50 117 524</u>
<u>Charges liées au Plan de modernisation TI</u>	<u>851 376</u>
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>274 643 212</u>

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

IRP-173

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-174

Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et incluant celles contre les travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 (Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction) pour 2024-2025.

Année 2024

Employeurs	2233
Salariés	1960
TOTAL	4193

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-175

Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la Loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers pour 2024-2025.

Poursuites recommandées par l'Unité des enquêtes spéciales au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Par année de réception du dossier

Nombre de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales (UES) au DPCP (Pour l'ensemble des activités de l'UES)	2024
101 : Intimider une personne ou exercer à son égard des mesures discriminatoires, des représailles ou toute menace ou contrainte ayant pour but ou pour effet de porter atteinte à sa liberté syndicale	0
113.2 Imposer à un employeur l'embauche de salariés déterminés ou d'un nombre déterminé de salariés	2
118 : Tenter de commettre une infraction, ou aide, ou incite quelqu'un à commettre ou tenter de commettre une telle infraction	0
119.0.1 (1) Réfère de la main-d'œuvre ou offre ou fournit, directement ou indirectement, un service de référence de main-d'œuvre autrement que par la participation au Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction;	1
119.1(9) : Altère ou falsifie un certificat de compétence-compagnon, un certificat de compétence-occupation, un certificat de compétence-apprenti, un carnet d'apprentissage ou une preuve d'exemption;	1
119.1 (10) : Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence.	2
122(4) : Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document	10
122, 2e alinéa : Congédier un employé suite à une plainte	0
123.7: Il est interdit d'exercer des représailles contre une personne pour le motif qu'elle a de bonne foi communiqué un renseignement ou collaboré à une enquête, à une vérification ou à un contrôle mené en raison d'une telle communication.	0
31 : Publicité ou sollicitation interdite	7
84 : Molester, incommoder ou injurier un membre ou un employé de la CCQ	15
98 : Personne ne peut, au nom ou pour le compte d'une association de salariés, solliciter pendant les heures de travail, l'adhésion d'un salarié à une association	8
120 : Quiconque viole une prescription de la présente loi ou d'un règlement adopté sous son autorité, ou encore une prescription d'une convention collective portant sur une matière autre que celles visées au premier alinéa de l'article 62 et au paragraphe c du premier alinéa de l'article 81, commet une infraction et est passible, si aucune autre peine n'est prévue pour cette infraction,	0
Nombre total de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales au DPCP.	46

(1) L'année du recours correspond à celle du dépôt de la plainte (année d'envoi)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-176

Liste des mesures mises en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes pour 2024-2025. Veuillez nous indiquer les sommes dépensées par ces mesures.

L'industrie de la construction a lancé un Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024 en mars 2015.

- Le PAEF est un plan d'industrie comprenant plusieurs actions portées par différentes parties prenantes :
 - CCQ;
 - Associations patronales et syndicales de l'industrie;
 - Établissements d'enseignement;
 - Ministères et organismes publics;
 - Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP construction);
- Le PAEF s'articule autour de trois orientations :
 - soutenir le parcours de femmes,
 - créer des milieux favorables, inclusifs et respectueux des droits de la personne
 - ainsi qu'assurer une responsabilité partagée.

En 2024, la CCQ a réalisé, notamment, ces actions :

- Bonification de la mesure du PAEF favorisant l'accès à l'industrie aux femmes diplômées dans les occupations spécialisées.
- Implantation de la mesure prévue à la Loi modernisant l'industrie de la construction (Loi 19) permettant de bonifier à compter du 30 novembre 2024 une mesure du PAEF en abaissant le seuil à 400 heures (au lieu de 500 heures) pour obtenir le statut de travailleuses préférentielles pour les femmes titulaires d'un certificat de compétence.
- Poursuite de ses efforts dans le déploiement du PAEF par la promotion de l'industrie et des initiatives d'inclusion auprès de diverses parties prenantes ainsi que par la publication du portrait statistique annuel 2023 des femmes dans la construction et par la mise à jour de l'Analyse de la situation des femmes dans l'industrie de la construction comparaison entre les provinces du Canada.
- Démarrage et réalisation des travaux du diagnostic du PAEF 2015-2024 en vue d'alimenter l'élaboration du prochain PAEF.
- Confirmation de sa participation à un projet pilote d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) du Secrétariat à la condition féminine (SCF), contribuant ainsi aux efforts gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027.

La CCQ utilise son budget opérationnel et n'utilise pas les crédits budgétaires gouvernementaux pour la réalisation du PAEF.

Faits saillants (données provisoires de 2024) :

- Près de 7 870 femmes actives sur les chantiers (près de 4,0 % du total de la main-d'œuvre active de l'industrie)
- Près de 4 650 entreprises embauchent au moins une femme (près de 16,8 % du total des entreprises de l'industrie)
- Plus de 1 590 nouvelles entrées de femmes dans l'industrie (près de 10,2 % du total des entrées dans l'industrie)
- Diminution de la moyenne des heures travaillées par les femmes à 837 heures (-7 heures comparativement à 2023), soit 78 % de la moyenne des hommes (-1 point de %).
 - Femmes compagnons : 1 119 heures (+13 heures), soit 94 % de la moyenne des hommes (+ 1 point de %) ;
 - Femmes apprenties : 759 heures (-29 heures), soit 85 % de la moyenne des hommes (- 3 points de %) ;
 - Femmes occupations : 774 heures (+12 heures), soit 78 % de la moyenne des hommes (- 1 point de %).

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

IRP-176

PAEF 2015-2024 – Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction

DONNÉES 2024

- **Concentration du nombre de femmes dans certains métiers et occupations :**
 - Peintres (1 911)
 - Charpentières-menuisières (1 460)
 - Occupations non spécialisées (1 438)
 - Électriciennes (762)
- **Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à quitter l'industrie**
 - Après **1 an (21 % des femmes vs 13 % des hommes)**
 - Après **5 ans (52 % des femmes vs 32 % des hommes)**

RÉALISATIONS – EN BREF

Approbation au conseil d'administration de la CCQ, le 28 août 2024, d'une démarche collaborative optimisée, afin d'adopter une approche accélérant le gain en efficacité et en maturité pour élaborer en 2025 plusieurs plans d'action d'industrie pour l'inclusion de chacun des groupes sous-représentés visés par la loi 19. Cette approche vise à stimuler une culture d'innovation, basée sur la recherche de standards exemplaires d'inclusion et la mise en œuvre d'un modèle de laboratoire d'innovation pour aborder les enjeux complexes afin de créer des solutions structurantes à fort impact.

- Réalisation des travaux préparatoires pour déployer en 2025 la démarche collaborative optimisée.
- Production et diffusion :
 - Bilan 2015-2021 du PAEF
 - Bilan 2022 du PAEF
 - Portrait statistique annuelle des femmes dans la construction
 - Mise à jour de l'Analyse de la situation des femmes dans l'industrie de la construction comparaison entre les provinces du Canada (Statistiques Canada, recensement 2021)
- Élaboration de la phase 3 du PAEF (2023-2024), via démarche collaborative
 - Consultations des parties prenantes
 - Engagements à 22 bonifications aux mesures existantes du PAEF de la CCQ et partenaires
 - Actualisation des cibles du PAEF dépassées et présentation du plan au CA de la CCQ :
 - Cible globale de 3 % de femmes actives actualisée : viser au **moins 4,5 % d'ici 2024**
 - permettant aux chantiers du Québec assujettis à la Loi R-20 de dépasser la moyenne canadienne (3,99 %) et la moyenne québécoise (3,49 %) - comprenant la construction assujettie et non assujettie¹
 - Cibles particulières actualisées : 3 métiers et l'ensemble des « occupations non spécialisées »
- Démarrage et réalisation du diagnostic du PAEF 2015-2024
 - Sondage auprès des travailleuses actives/inactives durant les 5 dernières années
 - Collecte et analyses des données
- Mobilisation et collaboration avec les parties prenantes de l'industrie réunies autour de tables de concertation, permettant d'optimiser les efforts de toutes et tous
- Sélection d'une firme et réalisation des travaux pour développer une campagne en matière de climat sain et inclusif

ACTIONS À VENIR

- Finalisation du diagnostic du PAEF 2015-2024, en collaboration avec les partenaires mobilisés en ce sens :
 - Sondage auprès des entreprises de l'industrie
-

IRP176 - NOTE PDG

- Évaluation du programme par un tiers
- Bilan avec les données CCQ

- Au regard des constats du diagnostic du PAEF, la CCQ mènera une démarche collaborative optimisée, en concertation avec les partenaires de l'industrie et du PAEF ainsi que les parties prenantes clés afin de bâtir un nouveau PAEF audacieux pour :
 - Augmenter et favoriser la rétention des femmes
 - Que les chantiers de construction offrent un environnement inclusif et sain.

- Principaux jalons :
 - Mars 2025 : Tenir un évènement de mobilisation et de consultation avec les acteurs/trices clé(e)s pour cocréer les mesures spécifiques et transversales convergentes dans le cadre de l'élaboration du prochain PAEF et des différents plans d'inclusion des groupes sous-représentés visés par la Loi 19;
 - À partir d'avril 2025 : Tenir un ou des laboratoires d'innovation afin d'approfondir les enjeux complexes et générer des solutions structurantes collectives;
 - Février à mai 2025 : Élaborer le prochain PAEF et les autres plans d'industrie pour l'inclusion des groupes sous représentés visés par la Loi 19;
 - Mars à mai 2025 : Consulter la CDPDJ en respect de l'article 126.0.1 de la Loi R-20;
 - Juin 2025 : Présenter au conseil d'administration de la CCQ pour adoption du PAEF et des autres plans d'inclusion avec une stratégie-cadre et une base de mesures à implanter dès 2025;
 - À partir de juin 2025 : Déployer le PAEF et les autres plans d'inclusion;
 - Été 2025 : Lancement;
 - En continu : Poursuivre les travaux de bonification du PAEF et des autres plans d'inclusion et présenter au conseil d'administration de la CCQ pour adoption des nouvelles mesures structurantes innovantes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-177

Liste des règlements adoptés par le conseil d'administration de la CCQ pour 2024-2025.

- Règlement sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-177

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-178

Veillez nous produire le nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par corps de métier ou occupation, pour 2024-2025.

RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI SELON LE MÉTIER – ANNÉE 2024

MÉTIER	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Briqueur-maçon	197	3.86	138	3.47	335	3.69
Calorifugeur	15	0.29	76	1.91	91	1.00
Carreleur	105	2.06	109	2.74	214	2.36
Charpentier-menuisier	1 785	34.98	1 333	33.53	3 118	34.35
Chaudronnier	22	0.43	21	0.53	43	0.47
Cimentier applicateur	47	0.92	204	5.13	251	2.76
Couvreur	53	1.04	591	14.87	644	7.09
Électricien	1 308	25.63	5	0.13	1 313	14.46
Ferblantier	52	1.02	169	4.25	221	2.43
Ferrailleur	26	0.51	76	1.91	102	1.12
Grutier	78	1.53	2	0.05	80	0.88
Mécanicien d'ascenseur	16	0.31	53	1.33	69	0.76
Mécanicien de chantier	73	1.43	25	0.63	98	1.08
Mécanicien de machinerie lourde	12	0.24	6	0.15	18	0.20
Monteur assembleur	30	0.59	149	3.75	179	1.97
Monteur-mécanicien (vitrier)	6	0.12	144	3.62	150	1.65
Opérateur d'équipement lourd	90	1.76	37	0.93	127	1.40
Opérateur de pelles mécaniques	59	1.16	79	1.99	138	1.52
Peintre	177	3.47	304	7.65	481	5.30
Plâtrier	77	1.51	120	3.02	197	2.17
Poseur de systèmes intérieurs	148	2.90	32	0.81	180	1.98
Poseur de revêtements souples	8	0.16	86	2.16	94	1.04
Tuyauteur	534	10.46	0	0	534	5.88
Mécanicien en protection incendie	29	0.57	75	1.89	104	1.15
Frigoriste	156	3.06	141	3.55	297	3.27
TOTAL	5 103	100	3 975	100	9 078	100

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2024**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Bas-St-Laurent / Gaspésie	164	3.21	57	1.43	221	2.43
Saguenay / Lac-St-Jean	214	4.19	227	5.71	441	4.86
Québec	862	16.89	402	10.11	1264	13.92
Mauricie / Bois-Francs	426	8.35	298	7.50	724	7.98
Cantons-de-l'Est	160	3.14	229	5.76	389	4.29
Montréal	2 948	57.77	2 195	55.22	5 143	56.65
Outaouais	175	3.43	396	9.96	571	6.29
Nord-Ouest	92	1.80	120	3.02	212	2.34
Côte-Nord	61	1.20	51	1.28	112	1.23
Baie-James	1	0.02	0	0	1	0.01
Extérieur ¹	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5 103	100	3 975	100	9 078	100

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-OCCUPATION
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2024**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Bas-St-Laurent / Gaspésie	29	5.01	36	0.67	65	1.09
Saguenay / Lac-St-Jean	39	6.74	61	1.13	100	1.67
Québec	94	16.23	779	14.44	873	14.61
Mauricie / Bois-Francs	40	6.91	268	4.97	308	5.15
Cantons-de-l'Est	19	3.28	223	4.13	242	4.05
Montréal	305	52.68	3 355	62.18	3 660	61.26
Outaouais	24	4.15	404	7.49	428	7.16
Nord-Ouest	13	2.25	137	2.54	150	2.51
Côte-Nord	16	2.76	133	2.46	149	2.49
Baie-James	0	0	0	0	0	0
Extérieur	0	0	0	0	0	0
TOTAL	579	100	5 396	100	5 975	100

NOMBRE DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-COMPAGNON ÉMIS EN 2024

RAISON DE LA DÉLIVRANCE	LE SALARIÉ A DÉJÀ ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON	LE SALARIÉ N'A JAMAIS ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON
TOTAL	112 528	13 617

¹ Région de placement « Extérieur » : Le règlement sur l'embauche et la mobilité des salariés dans l'industrie de la construction, chapitre R-20,r.6,1 prévoit qu'une personne domiciliée au Canada mais à l'extérieur du Québec peut être titulaire d'un certificat de compétence et que la région du Québec dans laquelle le titulaire désire bénéficier d'une préférence d'emploi doit être indiquée sur le certificat de compétence. Advenant que la Commission n'ait pas obtenu le choix de la région au moment de la délivrance du certificat de compétence, celui-ci serait comptabilisé dans la région « Extérieur ».

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

IRP-178

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-179

Veillez nous fournir le nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par corps de métier ou occupation pour 2024-2025. Fournir les prévisions pour 2025-2026.

La réglementation considère qu'il y a pénurie lorsque moins de 5 % de la main-d'œuvre apprentie ou exerçant une occupation se trouve disponible, c'est-à-dire n'a pas d'emploi rapporté à la CCQ. La CCQ procède alors à ce que l'on appelle couramment « l'ouverture d'un bassin de main-d'œuvre ». Des personnes non-détentrices d'un DEP peuvent alors obtenir un certificat de compétence dans un métier ou une occupation, à condition de démontrer qu'un employeur leur garantit au moins 150 heures de travail sur au plus trois mois, et qu'elles détiennent le cours de sécurité approprié.

Les bassins de main-d'œuvre sont mis à jour sur une base quotidienne. Les ouvertures de bassins sont fréquentes, par région et métiers, et sont affichées sur le site web de la CCQ. Le tableau ci-joint comprend les chiffres détaillés des admissions de main-d'œuvre par bassin selon le métier et l'occupation pour 2024.

L'industrie de la construction est aux prises avec des enjeux de rareté de main-d'œuvre alors que l'activité sur les chantiers continue de s'intensifier. Les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre peuvent poser des problèmes sérieux dans l'avancement des projets de construction, aussi bien dans le secteur privé que pour les chantiers publics. La CCQ anticipe 211,5 millions d'heures travaillées en 2025, en hausse de 1% par rapport à 2024.

Une étude réalisée par la CCQ, à l'été 2018, a démontré que le problème de rareté, voire de pénurie, devrait se faire ressentir jusqu'en 2030. De façon généralisée, la disponibilité de la main-d'œuvre est en baisse dans le monde de la construction. La diplomation des jeunes dans les métiers de la construction est aussi en baisse tout comme le nombre d'inscriptions à des programmes pour y accéder. Les résultats de sondages récurrents conduits auprès des employeurs (Sondage sur l'anticipation de l'activité et difficultés de recrutement des employeurs dans l'industrie de la construction) démontrent que les difficultés de recrutement sont toujours importantes.

Dans ce contexte, les entrées dans l'industrie par le truchement des « ouvertures de bassins de main-d'œuvre » sont allées en augmentation, augmentant ainsi le nombre de non-diplômés dans l'industrie.

Malgré la rareté de main-d'œuvre, l'industrie a accueilli en 2024 près de 16 000 nouveaux travailleurs. Parmi eux, ils étaient près de 4 000 personnes diplômées. Les autres nouveaux étaient classifiés comme non-diplômés, mais parmi eux il peut y avoir des étudiants, ou des travailleurs qui ont obtenu des exemptions, ou qui ont fait reconnaître leur expérience, ou qui sont entrés par les bassins, et finalement des manœuvres qui à la base ne nécessitent pas de formation initiale.

La CCQ prévoit l'arrivée de 17 000 nouveaux travailleurs en moyenne par année d'ici 2028.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
Année 2023

MÉTIER	EXTÉRIEUR		ÎLES-DE-LA-MADELEINE		BAS ST-LAURENT - GASPÉSIE		SAGUENAY - LAC-ST-JEAN		QUÉBEC		MAURICIE - BOIS-FRANCS		CANTONS-DE-L'EST		MONTREAL		OUTAOUAIS		NORD-OUEST		CÔTE-NORD		BAIE JAMES		TOTAL PROVINCIAL				
	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total			
Briqueur-maçon	0	0	0	0	0	9	1	10	4	0	4	15	0	15	10	1	11	153	101	254	5	0	5	4	0	4	207	113	320
Calorifugeur	0	0	0	0	0	0	1	1	0	19	0	16	0	3	3	27	44	71	0	8	8	0	0	0	0	27	92	119	
Carreleur	0	0	0	0	0	0	1	5	11	16	27	0	1	14	14	75	70	145	5	9	14	0	0	0	0	91	116	207	
Charpentier-menuisier	0	0	0	0	0	76	78	154	72	139	211	237	136	373	68	166	234	875	1 028	1 903	52	157	209	27	24	1 794	2 141	3 935	
Chaudronnier	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3	0	0	0	1	1	14	0	14	0	0	0	0	0	0	0	19	0	19	
Cimentier-applicateur	0	0	0	0	0	0	8	8	0	3	3	2	26	28	0	3	3	46	105	151	0	8	8	0	0	56	174	230	
Couvreur	0	0	0	0	0	0	10	10	17	25	104	78	78	55	55	41	287	328	1	39	40	0	3	3	0	67	614	681	
Électricien	0	0	0	0	0	41	0	41	34	0	34	107	0	107	23	0	23	860	2	862	46	0	46	14	0	1 367	3	1 370	
Ferblantier	0	0	0	0	0	0	5	5	4	9	13	7	11	18	0	15	15	45	146	191	0	5	5	1	2	62	235	297	
Ferraillier	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	33	15	48	0	5	5	0	0	0	34	28	62	
Grutier	0	0	0	0	0	1	0	1	1	10	11	1	0	1	2	1	3	26	7	33	1	0	1	0	0	43	9	52	
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4	2	34	36	0	0	0	0	0	3	37	40	
Mécanicien de chantier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	24	1	25	0	1	1	0	0	0	28	7	35	
Mécanicien de machinerie lourde	0	0	0	0	0	2	1	3	2	4	2	6	1	0	1	0	2	0	2	0	0	0	2	0	2	15	3	18	
Monteur-assembleur	0	0	0	0	0	3	1	4	0	12	12	1	0	1	0	19	19	27	50	77	0	3	3	0	2	33	121	154	
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4	4	6	6	6	0	13	13	9	130	139	0	13	13	0	2	11	199	210	
Opérateur d'équipements lourds	0	0	0	0	0	7	0	7	2	25	27	23	16	39	3	14	17	48	101	149	3	0	3	0	2	98	178	276	
Opérateur de pelles mécaniques	0	0	0	0	0	5	1	6	1	14	19	33	5	0	2	0	2	32	132	164	0	20	20	1	4	62	176	238	
Peintre	0	0	0	0	0	1	16	17	9	0	9	56	30	86	0	30	30	115	100	215	0	34	34	1	0	185	270	455	
Plâtrier	0	0	0	0	0	0	0	0	1	15	28	43	7	8	3	23	26	56	117	173	3	18	21	1	6	86	201	287	
Poseur de systèmes intérieurs	0	0	0	0	0	0	3	3	8	7	14	7	1	8	0	0	102	64	166	1	32	33	0	1	1	117	116	233	
Poseur de revêtements souples	0	0	0	0	0	0	1	1	0	6	6	0	3	3	0	3	14	43	57	0	11	11	0	0	14	75	89		
Tuyauteur	0	0	0	0	0	15	0	15	13	0	13	18	0	18	14	0	14	350	1	351	36	0	36	9	0	536	2	538	
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4	4	1	5	6	4	1	5	25	42	67	0	4	4	0	1	30	71	101	
Frigoriste	0	0	0	0	0	2	1	3	10	2	12	30	12	42	37	0	37	119	80	199	0	0	0	1	1	210	103	313	
Sous-total	0	0	0	0	0	163	131	294	154	236	390	866	750	1 616	144	372	516	3 120	2 700	5 820	153	367	520	73	122	5 195	5 084	10 279	
Occupation	0	0	0	0	0	19	95	114	19	178	197	83	721	804	35	327	362	292	4 119	4 411	27	390	417	15	144	536	6 293	6 829	
GRAND TOTAL	0	0	0	0	0	182	226	408	173	414	587	949	1 471	2 420	164	572	736	3 412	6 819	10 231	180	757	937	88	266	5 731	11 377	17 108	

Dip.: Diplômés
Non-dip.: Non diplômés

Rapports PE840 & PE845

DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
Année 2024

MÉTIER	EXTÉRIEUR		ÎLES-DE-LA-MADELEINE		BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE		SAGUENAY - LAC-ST-JEAN		QUÉBEC		MAURICIE - BOIS-FRANCS		CANTONS-DE-L'EST		MONTREAL		OUTAOUAIS		NORD-OUEST		CÔTE-NORD		BAIE JAMES		TOTAL PROVINCIAL							
	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total			
Briqueleur-maçon	0	0	0	0	0	0	3	0	18	0	18	19	0	19	16	0	16	11	14	25	1	2	3	2	0	2	0	0	0	197	138	335
Calorifugeur	0	0	0	0	0	0	5	0	0	26	0	5	0	0	0	0	0	0	9	9	0	3	3	0	0	0	0	0	15	76	91	
Carreleur	0	0	0	0	0	1	6	6	20	1	21	7	4	11	1	18	19	5	7	12	0	0	0	0	0	0	0	105	109	214		
Charpentier-menuisier	0	0	0	0	0	86	2	88	353	120	473	201	62	263	78	84	162	64	160	224	50	49	99	23	21	44	0	1 785	1 333	3 118		
Chaudronnier	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	3	2	3	5	1	0	1	6	7	0	0	0	0	1	1	1	0	22	21	43		
Cimentier-applicateur	0	0	0	0	0	1	4	5	8	0	8	2	22	24	0	9	36	0	24	24	0	0	0	0	0	0	0	47	204	251		
Couvreur	0	0	0	0	0	0	19	19	18	82	100	1	59	60	0	40	31	37	40	17	17	0	2	2	2	2	0	53	591	644		
Électricien	0	0	0	0	0	40	0	48	246	0	246	103	0	103	36	0	36	49	49	33	18	0	18	0	18	0	1 308	5	1 313			
Ferblantier	0	0	0	0	0	1	0	0	8	34	42	7	16	23	1	13	33	0	10	10	0	2	2	0	2	0	52	169	221			
Ferrailleur	0	0	0	0	0	1	0	0	23	0	23	0	5	5	0	6	25	0	14	14	0	0	0	0	0	0	26	76	102			
Grutier	0	0	0	0	0	1	0	4	11	0	11	6	0	6	4	4	47	2	0	2	1	0	1	2	1	3	78	2	80			
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14	15	0	4	4	0	4	15	0	2	2	0	0	0	0	0	0	16	53	69			
Mécanicien de chantier	0	0	0	0	0	0	8	8	1	8	9	9	0	9	5	1	46	0	0	0	0	0	4	3	7	73	25	98				
Mécanicien de machinerie lourde	0	0	0	0	0	2	7	7	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	1	3	4	0	0	12	6	18				
Monteur-assembleur	0	0	0	0	0	0	25	26	3	0	3	1	12	13	1	23	0	3	3	0	0	0	1	0	1	0	30	149	179			
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	0	0	0	4	4	0	8	8	1	14	15	0	10	5	20	20	0	5	5	0	3	3	6	144	150				
Opérateur d'équipements lourds	0	0	0	0	0	9	0	9	15	0	15	4	0	4	1	5	48	1	7	8	1	23	24	6	0	6	90	37	127			
Opérateur de pelles mécaniques	0	0	0	0	0	5	2	7	17	1	18	3	0	3	3	27	63	0	3	3	1	0	1	12	13	59	79	138				
Peintre	0	0	0	0	0	1	1	13	43	27	70	2	62	64	0	18	116	1	29	30	0	6	6	2	0	2	177	304	481			
Plâtrier	0	0	0	0	0	0	6	5	15	8	23	5	6	11	1	15	42	8	15	23	0	2	2	0	0	0	77	120	197			
Poseur de systèmes intérieurs	0	0	0	0	0	1	2	0	14	0	14	14	1	15	0	1	119	0	6	6	0	1	1	0	1	0	148	32	180			
Poseur de revêtements souples	0	0	0	0	0	1	1	9	6	0	6	0	4	4	0	1	7	17	18	0	0	0	0	3	3	0	8	86	94			
Tuyauteur	0	0	0	0	0	11	0	9	38	0	38	34	0	34	4	402	29	0	29	6	0	6	1	0	1	0	534	0	534			
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	22	0	1	1	0	29	0	2	2	0	1	1	1	0	0	0	29	75	104			
Frigoriste	0	0	0	0	0	1	4	5	33	19	52	5	18	23	8	96	11	11	11	0	4	4	1	2	3	0	156	141	297			
Sous-total	0	0	0	0	0	164	57	221	862	402	1 264	426	298	724	160	2 948	175	396	571	92	120	212	61	51	112	1	5 103	3 975	9 078			
Occupation	0	0	0	0	0	29	36	65	94	779	873	40	268	308	19	223	24	404	428	13	137	150	16	133	149	0	579	5 396	5 975			
GRAND TOTAL	0	0	0	0	0	193	93	286	956	1 181	2 137	466	566	1 032	179	3 253	199	800	999	105	257	362	77	184	261	1	5 682	9 371	15 053			

Légende:

Dip.: Diplômés

Non-dip.: Non diplômés

Rapports PF840 & PF845

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-180

Nombre d'heures travaillées par métier ou par occupation pour 2024. Fournir une ventilation par mois et par région.

Métier/occupation prioritaire	Région de domicile	2024
003) Briqueteur-maçon	Total du métier/occupation	4 862 016
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	59 034
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	132 154
	30) Québec	646 565
	40) Mauricie-Bois-Francs	227 864
	50) Estrie	231 573
	60) Grand Montréal	3 373 814
	70) Outaouais	154 029
	80) Abitibi-Témiscamingue	16 182
	90) Côte-Nord	15 030
	99) Extérieur	5 771
006) Calorifugeur	Total du métier/occupation	1 659 228
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	33 227
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	84 622
	30) Québec	302 485
	40) Mauricie-Bois-Francs	137 891
	50) Estrie	72 630
	60) Grand Montréal	916 915
	70) Outaouais	67 808
	80) Abitibi-Témiscamingue	40 772
	90) Côte-Nord	2 879
	99) Extérieur	0
009) Carreleur	Total du métier/occupation	2 387 206
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54 478
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	55 397
	30) Québec	482 232
	40) Mauricie-Bois-Francs	94 530
	50) Estrie	145 629
	60) Grand Montréal	1 429 605
	70) Outaouais	77 272
	80) Abitibi-Témiscamingue	23 045
	90) Côte-Nord	21 013
	99) Extérieur	4 005
012) Charpentier-menuisier	Total du métier/occupation	56 692 666
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 604 356
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 935 012
	30) Québec	12 514 567
	40) Mauricie-Bois-Francs	4 685 565
	50) Estrie	3 140 920
	60) Grand Montréal	26 717 470
	70) Outaouais	2 176 623
	80) Abitibi-Témiscamingue	1 174 020
	84) Baie-James	64 349
90) Côte-Nord	655 279	
	99) Extérieur	24 508
015) Chaudronnier	Total du métier/occupation	581 183
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	46 290
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	88 456
	30) Québec	69 855

	40)Mauricie-Bois-Francis	104 316
	50)Estrie	33 709
	60)Grand Montréal	208 153
	70)Outaouais	5 754
	80)Abitibi-Témiscamingue	8 331
	90)Côte-Nord	16 319
	99)Extérieur	0
018)Cimentier-applicateur	Total du métier/occupation	3 977 266
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	47 651
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	116 947
	30)Québec	643 798
	40)Mauricie-Bois-Francis	280 544
	50)Estrie	101 714
	60)Grand Montréal	2 591 991
	70)Outaouais	146 078
	80)Abitibi-Témiscamingue	28 125
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	17 386
	99)Extérieur	3 033
021)Couvreur	Total du métier/occupation	5 059 651
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	111 584
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	136 603
	30)Québec	722 264
	40)Mauricie-Bois-Francis	395 632
	50)Estrie	233 987
	60)Grand Montréal	3 164 433
	70)Outaouais	207 343
	80)Abitibi-Témiscamingue	67 122
	90)Côte-Nord	19 155
	99)Extérieur	1 529
024)Électricien	Total du métier/occupation	29 887 872
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	825 846
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 056 572
	30)Québec	4 737 263
	40)Mauricie-Bois-Francis	1 940 807
	50)Estrie	987 655
	60)Grand Montréal	18 365 774
	70)Outaouais	1 121 346
	80)Abitibi-Témiscamingue	447 254
	84)Baie-James	4 721
	90)Côte-Nord	325 665
	99)Extérieur	74 969
030)Ferblantier	Total du métier/occupation	6 680 157
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	114 348
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	268 540
	30)Québec	1 086 712
	40)Mauricie-Bois-Francis	429 143
	50)Estrie	199 770
	60)Grand Montréal	4 260 018
	70)Outaouais	212 565
	80)Abitibi-Témiscamingue	54 355
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	47 234
	99)Extérieur	7 472
033)Ferrailleur	Total du métier/occupation	2 307 471
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	109 007
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	53 004
	30)Québec	395 716
	40)Mauricie-Bois-Francis	151 202
	50)Estrie	118 820
	60)Grand Montréal	1 358 255
	70)Outaouais	80 352
	80)Abitibi-Témiscamingue	11 038
	84)Baie-James	0

	90)Côte-Nord	26 466
	99)Extérieur	3 612
036)Frigoriste	Total du métier/occupation	6 848 093
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	128 733
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	213 122
	30)Québec	949 610
	40)Mauricie-Bois-Francs	405 156
	50)Estrie	263 378
	60)Grand Montréal	4 669 540
	70)Outaouais	108 366
	80)Abitibi-Témiscamingue	83 750
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	25 124
	99)Extérieur	1 315
039)Grutier	Total du métier/occupation	2 736 248
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	89 030
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	127 824
	30)Québec	437 238
	40)Mauricie-Bois-Francs	191 583
	50)Estrie	91 878
	60)Grand Montréal	1 557 226
	70)Outaouais	94 913
	80)Abitibi-Témiscamingue	68 207
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	73 792
	99)Extérieur	4 558
042)Mécanicien d'ascenseur	Total du métier/occupation	1 972 516
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	7 994
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	16 376
	30)Québec	297 773
	40)Mauricie-Bois-Francs	22 228
	50)Estrie	36 855
	60)Grand Montréal	1 537 911
	70)Outaouais	27 002
	80)Abitibi-Témiscamingue	12 581
	90)Côte-Nord	0
	99)Extérieur	13 797
045)Mécanicien de chantier	Total du métier/occupation	983 629
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	134 074
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	134 681
	30)Québec	114 948
	40)Mauricie-Bois-Francs	127 627
	50)Estrie	9 879
	60)Grand Montréal	354 522
	70)Outaouais	9 280
	80)Abitibi-Témiscamingue	25 793
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	72 825
	99)Extérieur	0
048)Mécanicien de machines lourdes	Total du métier/occupation	365 185
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	48 583
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	47 671
	30)Québec	96 550
	40)Mauricie-Bois-Francs	35 374
	50)Estrie	11 021
	60)Grand Montréal	81 300
	70)Outaouais	835
	80)Abitibi-Témiscamingue	1 537
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	42 314
	99)Extérieur	1
051)Mécanicien en protection-incendie	Total du métier/occupation	2 392 103
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	39 473

	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	65 843
	30)Québec	417 168
	40)Mauricie-Bois-Francs	104 789
	50)Estrie	53 401
	60)Grand Montréal	1 646 309
	70)Outaouais	32 090
	80)Abitibi-Témiscamingue	10 647
	90)Côte-Nord	12 762
	99)Extérieur	9 621
053)Monteur-assembleur	Total du métier/occupation	4 098 029
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	238 855
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	334 221
	30)Québec	686 982
	40)Mauricie-Bois-Francs	297 109
	50)Estrie	107 173
	60)Grand Montréal	2 174 390
	70)Outaouais	99 118
	80)Abitibi-Témiscamingue	70 700
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	75 636
	99)Extérieur	13 845
057)Monteur-mécanicien vitrier	Total du métier/occupation	3 260 974
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	26 315
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	60 726
	30)Québec	402 418
	40)Mauricie-Bois-Francs	135 617
	50)Estrie	90 967
	60)Grand Montréal	2 301 016
	70)Outaouais	175 986
	80)Abitibi-Témiscamingue	44 268
	90)Côte-Nord	17 548
	99)Extérieur	6 113
060)Opérateur de pelles	Total du métier/occupation	9 697 802
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	503 202
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	569 565
	30)Québec	1 945 902
	40)Mauricie-Bois-Francs	684 852
	50)Estrie	482 616
	60)Grand Montréal	4 665 783
	70)Outaouais	333 505
	80)Abitibi-Témiscamingue	190 922
	84)Baie-James	8 333
	90)Côte-Nord	307 842
	99)Extérieur	5 281
063)Opérateur d'équipement lourd	Total du métier/occupation	6 263 553
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	491 192
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	307 790
	30)Québec	1 187 942
	40)Mauricie-Bois-Francs	562 273
	50)Estrie	207 944
	60)Grand Montréal	2 931 463
	70)Outaouais	202 578
	80)Abitibi-Témiscamingue	131 224
	84)Baie-James	14 656
	90)Côte-Nord	220 643
	99)Extérieur	5 849
066)Peintre	Total du métier/occupation	6 244 090
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	182 188
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	234 155
	30)Québec	1 115 512
	40)Mauricie-Bois-Francs	421 893
	50)Estrie	282 025
	60)Grand Montréal	3 578 267
	70)Outaouais	287 791

	80)Abitibi-Témiscamingue	96 978
	84)Baie-James	5 907
	90)Côte-Nord	38 987
	99)Extérieur	388
069)Plâtrier	Total du métier/occupation	3 841 592
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	32 438
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	89 492
	30)Québec	811 254
	40)Mauricie-Bois-Francs	191 474
	50)Estrie	155 265
	60)Grand Montréal	2 337 768
	70)Outaouais	194 371
	80)Abitibi-Témiscamingue	16 916
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	10 004
	99)Extérieur	2 611
072)Poseur de revêtements souples	Total du métier/occupation	1 125 550
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	38 700
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	40 871
	30)Québec	191 207
	40)Mauricie-Bois-Francs	65 087
	50)Estrie	29 737
	60)Grand Montréal	696 995
	70)Outaouais	39 175
	80)Abitibi-Témiscamingue	9 311
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	12 149
	99)Extérieur	2 319
075)Poseur de systèmes intérieurs	Total du métier/occupation	3 267 377
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	3 163
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	38 100
	30)Québec	470 553
	40)Mauricie-Bois-Francs	165 793
	50)Estrie	58 419
	60)Grand Montréal	2 393 095
	70)Outaouais	134 322
	80)Abitibi-Témiscamingue	1 773
	90)Côte-Nord	818
	99)Extérieur	1 340
081)Tuyauteur	Total du métier/occupation	13 321 125
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	345 367
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	407 530
	30)Québec	2 154 083
	40)Mauricie-Bois-Francs	872 556
	50)Estrie	396 736
	60)Grand Montréal	8 259 579
	70)Outaouais	536 127
	80)Abitibi-Témiscamingue	197 445
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	143 692
	99)Extérieur	8 010
910)Boutefeu et foreur	Total du métier/occupation	720 221
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	33 052
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	81 840
	30)Québec	172 828
	40)Mauricie-Bois-Francs	49 178
	50)Estrie	48 823
	60)Grand Montréal	262 072
	70)Outaouais	27 076
	80)Abitibi-Témiscamingue	4 920
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	34 061
	99)Extérieur	6 371
920)Manoeuvre	Total du métier/occupation	21 286 178

	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	559 385
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	631 048
	30)Québec	2 804 174
	40)Mauricie-Bois-Francs	1 087 063
	50)Estrie	516 468
	60)Grand Montréal	14 037 778
	70)Outaouais	878 578
	80)Abitibi-Témiscamingue	185 919
	84)Baie-James	29 454
	90)Côte-Nord	372 554
	99)Extérieur	183 758
930)Main-d'oeuvre de lignes	Total du métier/occupation	3 601 551
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	181 057
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	338 223
	30)Québec	791 324
	40)Mauricie-Bois-Francs	397 227
	50)Estrie	139 928
	60)Grand Montréal	1 445 827
	70)Outaouais	144 865
	80)Abitibi-Témiscamingue	63 836
	84)Baie-James	895
	90)Côte-Nord	88 962
	99)Extérieur	9 408
940)Soudeur	Total du métier/occupation	1 048 622
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	33 717
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	64 321
	30)Québec	147 247
	40)Mauricie-Bois-Francs	63 858
	50)Estrie	24 363
	60)Grand Montréal	624 343
	70)Outaouais	23 589
	80)Abitibi-Témiscamingue	30 059
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	26 506
	99)Extérieur	10 621
950)Autres occupations	Total du métier/occupation	3 687 532
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	179 878
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	247 857
	30)Québec	594 816
	40)Mauricie-Bois-Francs	217 324
	50)Estrie	132 144
	60)Grand Montréal	1 982 124
	70)Outaouais	97 964
	80)Abitibi-Témiscamingue	47 342
	84)Baie-James	11 052
	90)Côte-Nord	141 682
	99)Extérieur	35 350
Total général		210 856 685

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-181

Nombre d'exemptions, de l'obligation de détenir un certificat de compétence, accordées pour 2024-2025 et tout en nous expliquant les motifs.

MOTIFS	NOMBRE D'EXEMPTIONS ÉMISES EN 2024
Pénurie (art. 14.6)	692
Personne indispensable (art. 14.4)	830
Enfant d'employeur (art. 14.5)	2 263
Pénurie - sans préalables scolaires	9 348
Stages d'été	0
Ententes interprovinciales (art. 4)	685
Salarié occasionnel (art. 14.7)	0
Autres*	2 228
TOTAL	16 046

*Autres 2 228 exemptions, dont 1 558 exemptions découlant du comité de révision; 16 exemptions découlant du maintien de nouveaux assujettissements passés et 654 exemptions « autres » qui comprennent plusieurs types d'exemptions visant à répondre à des situations spécifiques (intégration des femmes non diplômées, renouvellement de pompes à béton, intégration de personnes autochtones, ententes intergouvernementales).

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-181

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-182

Nombre d'inspections de chantier effectuées par la CCQ, veuillez inclure la liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête, la liste des chantiers qui ont nécessité plus d'une visite et résultats des enquêtes pour 2024-2025.

Inspections de chantier et vérifications aux livres	2024
Nombre de visites de chantier effectuées	49 097
• Chantiers différents visités	21 932
Nombre d'infractions constatées	7435
• Nombre d'infractions pour non-détention de certificat de compétence	4176
• Nombre d'infractions pour non-détention de licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)	796
• Nombre de situations d'heures potentiellement non déclarées	2099
• % des visites avec infractions pour non –détention de certificat de compétence, de licence ou heures potentiellement non déclarées	8,93 %
Nombre de vérifications aux livres menées	1459
• % des interventions avec résultat (montant réclamé ou poursuite pénale)	65,39 %
• Heures réclamées	1 147 013
• \$ réclamés	25 681 719 \$
• Taux de perception avant judiciarisation	75,78 %

Répartition des chantiers selon le nombre de fois où ils ont été visités en 2024

Nombre de visites	Nombre de chantiers
1	11 139
2	5188
3	2557
4	1216
5	641
6	355
7	226
8	138
9	89
10	67
Plus de 10	316
TOTAL	21 932

Les grands chantiers, comme celui du REM, du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine ou celui de la filière batterie, constituent un seul et même chantier tout au long des différentes phases de construction et ceux-ci font l'objet d'un suivi proactif et préventif. Ceci explique pourquoi certains chantiers font l'objet de plusieurs visites.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-182

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-183

Veillez nous transmettre le nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ pour 2024-2025 ainsi que les prévisions d'embauche pour 2025-2026.

Année	Nombre
2024	250

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-184

Veillez nous transmettre le nombre d'employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ pour 2024-2025, ainsi que les prévisions d'embauche pour 2025-2026.

Année	Nombre
2024	429

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-184

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-185

Veillez nous fournir le nombre, sous forme de liste, de chaque intervention de la CCQ dans la lutte contre le travail au noir, en incluant les interventions, suivis et sanctions qui ont été effectués en 2024-2025. Veillez ventiler cette information pour chacune des régions administratives du Québec.

Vérifications aux livres réalisées en 2024 par région CCQ

Région	Nombre de vérifications	Heures réclamées	Montants réclamés	Nombre de poursuites pénales recommandées
10. Bas-St-Laurent/Gaspésie	71	33 741	724 785	8
20. Saguenay/Lac-St-Jean	87	33 548	801 467	1
30. Québec	256	184 391	4 307 033	35
40. Mauricie/Bois-Francs	82	52 059	1 494 750	0
50. Estrie	41	30 927	591 901	14
60. Montréal-Centre (Île de Montréal)	271	204 051	4 579 740	19
64. Montréal-Rive-Sud (Montréal)	163	212 110	4 631 862	12
69. Montréal-Rive-Nord (Laval-Lanaudière-Laurentides)	352	272 189	5 836 380	11
70. Outaouais	45	33 605	687 738	0
80. Abitibi/Témiscamingue	32	19 636	416 880	2
93. Côte-Nord	47	24 698	707 603	0
UAV	12	45 058	901 582	0
TOTAL	1459	1 146 013	25 681 719	102

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-185

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-186

Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir pour 2024-2025.

Pour l'exercice 2024-2025, le gouvernement s'est engagé à octroyer un montant de 6 463 600 \$. Cette subvention permet de financer 56 ressources additionnelles dédiées à la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale, incluant la fausse facturation et le blanchiment d'argent.

Partie 2 *GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 12 février 2025, 157^e année, n° 7* 924
DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Gouvernement du Québec

Décret 64-2025, 23 janvier 2025

CONCERNANT le versement d'une subvention d'un montant maximal de 6 463 600 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2024-2025, pour la réalisation de projets dans le cadre du comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec est une personne morale instituée conformément à l'article 2 et au premier alinéa de l'article 3 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20);

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 10 de la Loi sur le ministère du Travail (chapitre M-32.2), le ministre du Travail exerce ses fonctions notamment dans les domaines des relations du travail, des normes du travail et de la gestion des conditions de travail;

ATTENDU QUE le comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction est destiné à lutter contre l'évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales dans le secteur de la construction au Québec, contribuant ainsi aux efforts gouvernementaux de lutte contre l'évasion fiscale;

ATTENDU QUE les activités de ce comité sont reconduites pour l'exercice financier 2024-2025;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6), sous réserve de l'article 4 de ce règlement, tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le ministre du Travail à verser une subvention d'un montant maximal de 6 463 600 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2024-2025, pour la réalisation de projets dans le cadre du comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction;

ATTENDU QUE les conditions et les modalités de versement de cette subvention seront établies dans une entente à intervenir entre le ministre du Travail, le ministre des Finances et la Commission de la construction

du Québec, laquelle sera substantiellement conforme au projet d'entente joint à la recommandation ministérielle du présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail:

QUE le ministre du Travail soit autorisé à verser une subvention d'un montant maximal de 6 463 600 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2024-2025, pour la réalisation de projets dans le cadre du comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction;

QUE les conditions et les modalités de versement de cette subvention soient établies dans une entente à intervenir entre le ministre du Travail, le ministre des Finances et la Commission de la construction du Québec, laquelle sera substantiellement conforme au projet d'entente joint à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

84916

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

IRP-186

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-187

Les crédits dédiés ainsi que les copies des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant le Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction pour 2024-2025.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-187

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-188

Budget du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées pour 2024-2025. Fournir les prévisions pour 2025-2026.

Les coûts d'opération du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction ont été intégrés aux budgets opérationnels des activités de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Les efforts pour assurer le service requis sont ainsi déployés par plusieurs personnes, dans différentes équipes, en continu. Il en va de même pour les coûts informatiques.

Il est impossible pour la CCQ d'isoler ces coûts en particulier, tant de façon globale que de façon ventilée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-188

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-189

Fournir un état de situation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé pour 2024-2025.

Voici les faits saillants du Carnet référence construction en 2024:

- La plateforme Web est en fonction 24/7 depuis 2013 sans interruption;
- En 2024, l'utilisation du Carnet référence est stable par rapport à 2023. L'utilisation du Carnet est en ralentissement visible depuis son implantation;
- 3 797 employeurs ont utilisé le Carnet en 2024, pour rechercher 70 725 salariés;
- 37 865 personnes différentes ont été référées par la CCQ et 5 731 par les titulaires de permis (associations syndicales);
 - Diminution du nombre de déclarations de besoin de main-d'œuvre de 6%;
 - Le nombre de salariés recherchés est resté stable;
- Le Carnet a été un outil efficace pour l'embauche des femmes;
- Comme par le passé, la vaste majorité des embauches de l'industrie ont été le fruit du réseau des employeurs. Les listes de la CCQ, celles des titulaires de permis et autres sources ont réussi à combler approximativement 8 % des besoins déclarés au Carnet.

À son adoption, le *Règlement sur le service de référence de main d'œuvre dans l'industrie de la construction* visait cinq objectifs :

1. Assurer le libre choix des employeurs lors de l'embauche
2. Réduire l'intimidation ressentie par les employeurs lors de l'embauche
3. Apporter de la transparence dans le processus de référence
4. Favoriser le pluralisme syndical
5. Mettre en valeur les candidatures féminines

En bref, les rapports déposés auprès du ministre annuellement depuis 2013 tendent à démontrer que ces cinq objectifs ont été généralement atteints.

Pour ce qui est de l'échéancier, la CCQ s'assure que le Carnet continue d'être opérationnel et de remplir son mandat en tout temps. Il en sera de même durant l'année 2025.

Les rapports d'activités annuels sont disponibles dans la section « Documentation » du ccq.org.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 8 avril 2025

1RP-189

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-190

Fournir les statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, ventilation par mois, pour 2024-2025.

	2024
Déclaration de besoins de main-d'œuvre	19 508
Employeurs requérants	3 797
Salariés recherchés	70 725
Listes transmises par les titulaires de permis de référence	17 736
Nombre total de candidats recommandés	58 911
Listes transmises par la CCQ	20 386
Nombre total de candidats recommandés	406 497
Avis d'embauches transmis par les employeurs	134 726
<i>Selon la source de main-d'œuvre:</i>	
Référence des titulaires de permis	2 360
Référence de la CCQ	1 903
Réseau personnel de l'employeur	29 906
Salarié connu de l'employeur	94 180
Autres	6 377
Avis de fin d'emploi transmis par les employeurs	60 682

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 8 avril 2025

1RP-190

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-191

Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation pour 2024-2025.

	2024
Nombre d'infractions	665

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-191

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-192

Nombre d'infractions constatées concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux effectués à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2024-2025.

Institutions scolaires	2024
Centre de services scolaire	98
Établissement d'enseignement supérieur	14
TOTAL	112

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-192

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-193

Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2024-2025.

Institutions scolaires	2018
Commission scolaire	4
Établissement d'Enseignement supérieur	0
TOTAL	4

Cette donnée ne peut être comptabilisée après 2018 en raison d'un changement dans le système de gestion des plaintes. Une fois l'ensemble du système de gestion des vérifications et enquêtes implanté, cette donnée pourra être de nouveau comptabilisée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-193

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-194

Nombre de plaintes reçues concernant le travail de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour 2024-2025.

En 2024, le Bureau des plaintes de la Commission de la construction du Québec a traité 617 dossiers constitués de 587 plaintes de services et 30 commentaires.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-194

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-195

Liste des actions posées en vue de faciliter l'accès aux métiers de la construction aux Québécois issus des minorités visibles et ethniques, en 2024-2025, et prévisions pour 2025-2026.

En 2024, la CCQ poursuit ses efforts pour faciliter l'intégration à l'industrie des personnes immigrées et des personnes issues de minorités visibles. Notamment, via ces actions :

- Offre un service d'information et d'accompagnement personnalisé aux personnes qui en manifestent le besoin ;
- Offre un service confidentiel destiné aux personnes victimes ou témoins de discrimination, intimidation, harcèlement, violence et autres situations impliquant un climat de travail malsain ;
- Poursuite de la démarche collaborative via la réalisation de consultations auprès des associations patronales et syndicales et des ministères et organismes gouvernementaux portant sur l'inclusion des personnes immigrantes dans l'industrie de la construction.
- Diffusion du sondage portant sur la discrimination, d'intimidation et de harcèlement dans l'industrie de la construction.
- Collaboration au projet-pilote du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour faciliter le recrutement de main-d'œuvre immigrante dans l'industrie de la construction avec une mission au Maroc. Ce projet vise à évaluer les procédures de délivrance de certificat de compétence et les adapter pour répondre aux besoins de recrutement à distance.
- Participation à un deuxième projet de recrutement de main-d'œuvre immigrante dans l'industrie de la construction avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
- Implantation le 3 septembre 2024 d'un processus d'identification volontaire dans ses systèmes afin de permettre aux personnes visées par la Loi modernisant l'industrie de la construction de bénéficier des mesures qui leur sont destinées ainsi que pour documenter la présence dans l'industrie de la construction des groupes sous-représentés, dont les personnes faisant partie d'une minorité visible ou ethnique et les personnes immigrantes.
- Déploiement, le 30 novembre 2024, d'une mesure permettant aux personnes représentatives de la diversité de la société québécoise d'obtenir le statut de travailleur(euse) préférentiel(le) après avoir enregistré 400 heures dans les deux dernières années avec un même employeur. Ce statut permet à la main-d'œuvre d'obtenir une mobilité provinciale avec son employeur.

En 2024, démarrage d'un projet qui sera déployé en 2025-2026

- Démarrage du projet de création d'une banque de candidatures, entre autres, pour les minorités visibles.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

IRP-195

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-196

Fournir le nombre de personnes issues des minorités visibles et ethniques ayant obtenu un emploi dans la construction en 2024-2025. Veuillez ventiler cette information selon les types d'emploi (temps plein ou temps partiel), par région et par corps de métier.

Les systèmes d'identification de la CCQ ne permettent pas d'obtenir cette information.

Pour guider ses actions en matière de diversité de la main-d'œuvre, la CCQ utilise les bases de données gouvernementales, notamment, celles de Statistique Canada.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-196

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-197

Fournir la liste et nombre de formations bénéficiant de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2023-2024, ventilés par type de formation et région. Prévisions pour 2025-2026.

554 activités de formation

Pour fins de compréhension du tableau :

- Article 7 : Formation pour les personnes en obligation de formation (entrée non diplômée).
- Perfectionnement besoins estimés : Besoins estimés par le Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC).
- Formation en entreprise : Activité demandée par un employeur admissible pour un besoin spécifique exprimé au cours de l'année scolaire et qui réponde aux règles d'utilisation du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC). Les formations aux entreprises ne sont pas hors-CFPIC.
- Hors CFPIC : Activité de perfectionnement admissible en lien direct avec le métier qui n'est pas prévue dans l'offre de formation des activités de perfectionnement de la Commission. Selon les règles d'utilisation du (FFSIC), il s'agit d'une activité de formation à remboursement différé.

Titre de l'activité	Type de formation	Région de formation
ACQ : Cours préparatoire à l'examen de la CCQ - Charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
ACQ : Surintendant: Comprendre son rôle pour gérer son chantier	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Acrylique et stuc	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Activité partagée « camion-flèche »	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 93 - COTE-NORD
Actualisation du chapitre III, plomberie code de construction	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
AEMQ : Gestion et technique de mise en place d'éléments de maçonnerie (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
AEMQ : Préparation à l'examen pour la RBQ 4.1 (Structures maçonnerie) (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Agencement et reproduction de couleurs	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Ajustement de table pour épandeuse (paveuse)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Alignement	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Alignement et nivellement	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Ameublement et accessoires	2 - Article 7	30 - QUEBEC

		64 - MONTEREGIE
Analyse de combustion	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
APCHQ : Concevoir un système de ventilation efficace (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Installation des systèmes d'isolation des façades avec enduit - SIFE (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Introduction au mur parfait de l'APCHQ (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Isolation et étanchéité des fenêtres CAN/CSA A440.4 (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : La chaleur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : La rénovation efficace (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : La ventilation résidentielle et la qualité de l'air (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la lecture de plans et devis	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose de bardeaux d'asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de bardeaux d'asphalte (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de portes et fenêtres	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose de portes et fenêtres (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de revêtements extérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose de revêtements extérieurs (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de solins (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose d'escaliers	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose d'escaliers (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la prévention du soulèvement par le gel (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la recherche dans le code de construction (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la ventilation des logements dans les bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'adaptabilité à l'intérieur des logements (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'enveloppe des bâtiments	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de l'enveloppe des bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts I - Construction résidentielle et rénovation	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts I - Construction résidentielle et rénovation (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts II - Bâtiment industriel, commercial et institutionnel	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts II - Bâtiment industriel, commercial et institutionnel (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'insonorisation des bâtiments à ossature de bois (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des érections des structures et des murs	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE

		30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC des érections des structures et des murs (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des planchers de bois franc et des vernis	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC des planchers de bois franc et des vernis (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des séparations coupe-feu - Maison et petits bâtiments	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC des séparations coupe-feu - Maison et petits bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC du drainage des fondations (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC du revêtement extérieur en bois massif (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC du toit plat	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
APCHQ : L'ABC du toit plat (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Le béton - dosage et constituants (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Le béton - mise en place et cure (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'eau et le bâtiment (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les pompes à chaleur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les problèmes d'eau au sous-sol (causes/solutions) - Intégrale (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les systèmes centraux de chauffage à air chaud (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les systèmes centraux de chauffage à eau chaude (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les systèmes de chauffage résidentiel (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'isolation des murs hors-sol (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'isolation des sous-sols (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Moisissures : Investigation de la contamination (chapitre 5 de la norme BNQ 3009-600) (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Moisissures : Réhabilitation du bâtiment (Chapitre 6 de la norme BNQ 3009-600) (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Nouveautés à connaître au Code de construction du Québec, Chapitre I Bâtiment (2015) (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Prévention des dégâts d'eau (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Principes de base du chauffage et du confort (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Protection contre l'infiltration de radon dans les bâtiments résidentiels neufs (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Réussir votre examen charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
APCHQ : Réussir votre examen charpentier-menuisier (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Survol des contaminants de l'air intérieur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Armature d'assises et d'escaliers	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Assemblage et démontage d'une grue télescopique de 45 tonnes	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Assemblage et installation d'escaliers	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Automatisation et contrôle (AEC)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Automatisation et instrumentation industrielles (AEC I)	3 - Perfectionnement besoins estimés	93 - COTE-NORD
Automatisation industrielle (AEC)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Bétonnage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Boom Lift and Scissor Lift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Bornes de recharge pour véhicules électriques	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC

		69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Branchement de borne de recharge et de borne de réseau pour véhicules	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Branchement électrique	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Branchement électrique, Moteur monophasé, Alarme incendie, Système domotique	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Briques et pierres collées	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Brise-roche sur chargeuse-pelleteuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Brûleurs au mazout	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Building Plans and Specifications	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 93 - COTE-NORD
Calcul de charge et analyse du bulletin technique, calibre du branchement	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Calculs d'arpentage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Calculs de planification	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Calculs en calorifugeage	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Calculs en ferblanterie	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 70 - OUTAOUAIS
Calculs et géométrie	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Calfeutrage - Application de scellant	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 93 - COTE-NORD
Canalisations souterraines - Activité théorique	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Canalisations souterraines à l'aide d'une pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Canalisations souterraines I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Canalisations souterraines II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Capteurs industriels	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Caractéristiques techniques et concepts de couvertures	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Carreaux en couche humide	2 - Article 7	60 - MONTREAL
CÉTAF : Analyse de fonctionnement de circuits frigorifiques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CÉTAF : Conception, installation, système de ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

résidentiel autonome, centralisé et exigences techniques Novoclimat (EN LIGNE)		
CÉTAF : Intervention sur les systèmes de réfrigération à l'ammoniac (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Chapitre III - Plomberie et code national de la plomberie - Canada 201	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Chapitre V électricité 2018 : les notions essentielles	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Chargement et placement de pierres avec une pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Chariot élévateur télescopique	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 93 - COTE-NORD
Chariot élévateur télescopique (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Chariot élévateur télescopique (Pratique)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Chariot élévateur télescopique, nacelle, plateforme et échafaudage à rosette	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Chariot élévateur vertical	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 93 - COTE-NORD

Chariots élévateurs verticaux et télescopiques pour monteur-assembleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Charpenterie traditionnel - volet 2	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Charpentes de murs	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Charpentes de planchers	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Charpenterie traditionnelle	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Chemins de câbles	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Cintrage d'acier d'armature	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Cintrage de canalisations	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
CIP-1 cours NACE Level 1	5 - Hors CFPIC	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Circuits de dérivation résidentiels	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Circuits logiques	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Clouuses pneumatiques et sans fil	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
CMEQ : Branchement de borne de recharge et de borne en réseau pour véhicules électriques	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Branchement de borne de recharge et de borne en réseau pour véhicules électriques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Calcul de charge et analyse du bulletin technique calibre du branchement du consommateur (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chapitre I.1 - Efficacité énergétique des bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chapitre V - Électricité 2018 : les notions essentielles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
CMEQ : Chapitre V - Électricité 2018 : les notions essentielles (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chute de tension (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Comprendre l'éclairage pour mieux conseiller ses clients	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Comprendre l'éclairage pour mieux conseiller ses clients (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Énergies renouvelables : techniques de branchement et estimation de projets photovoltaïques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Installation de bornes de recharges dans les multilogements	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMEQ : Installation de bornes de recharges dans les multilogements (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Introduction aux problèmes de la qualité de l'onde et des courants harmoniques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Principes de protection parasismique (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Réglementation entourant l'alarme incendie, l'éclairage d'urgence et la signalisation d'issue (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Sécurité électrique et réseaux électriques essentiels en établissement de santé (Norme CSA Z32-15)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Actualisation du chapitre III, Plomberie du Code de	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

construction du Québec (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)		
CMMTQ : Boyaux flexibles et joints d'expansion (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2015 (modifié)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
CMMTQ : Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2015 (modifié) (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Chauffage à air pulsé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Chauffage à air pulsé (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Code d'installation des chaudières, des appareils et des tuyauteries sous pression - Norme BNQ 3650-900	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Code d'installation des chaudières, des appareils et des tuyauteries sous pression - Norme BNQ 3650-900 (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception d'un système de chauffage radiant résidentiel	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception d'un système de chauffage radiant résidentiel (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception et installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception et installation d'un système de fonte de neige et glace au Québec (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception/installation réseau ventilation résidentielle autonome (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Dépannage et système de chauffage hydronique (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Électrification de la production de chaleur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Exigences techniques Novoclimat (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installation de coupe-feu	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installations de coupe-feu (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installations de coupe-feu (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Pertes et gains thermiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Pertes et gains thermiques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Petites thermopompes murales (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Planchers radiants (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Principes de protection et gestion de projets en parasismique (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : PROGRAMME - Conception et installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome et Exigences techniques Novoclimat	3 - Perfectionnement besoins estimés	70 - OUTAOUAIS
CMMTQ : PROGRAMME-Conception et installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome et exigences techniques Novoclimat (EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Révision des principes d'installation (choix & positionnement) & principes de fonctionnement des dispositifs antirefoulement (PRÉENR)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Science du bâtiment (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Sélection et installation des dispositifs antirefoulement	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Sélection et installation des dispositifs antirefoulement (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Sélection et installation des dispositifs antirefoulement (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Systèmes hydroniques - Principes de base	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Systèmes hydroniques - Principes de base (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Tuyauterie thermoplastique 101 (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Ventilation interne	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Ventilation interne (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Ventilation interne (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Vérificateur de dispositifs antirefoulement - CERTIFICATION	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Vérificateur de dispositifs antirefoulement - RECERTIFICATION	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL

Code de construction du Québec - Chapitre I, Bâtiment (2015)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Code de construction du Québec, chap. III - Plomberie (2021, CNP 2015)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité (actualisation 2018)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité 2018 Partie 1	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité 2018 Partie 1 et 2	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité 2018 Partie 2	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Coffrages d'empâtements et de murs	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Colmatage de conduites d'égout	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Colonnes, poutres et dalles	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Communication et leadership en milieu de travail	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Construction de murs massifs de briques contenant des ouvrages complexes	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Construction d'escaliers	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Coupage des métaux ferreux et non ferreux	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Coupe et gougeage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Croquis et dessins d'armature	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Cycle frigorifique	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Cylindrage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Déplacement de charges avec chariot élévateur - Maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Dessin de croquis de pièces	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Dessins de mise en place et de coffrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Détection de câbles et de conduits souterrains	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Développement durable - Charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Dispositifs d'allumage électronique	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 64 - MONTEREGIE
Dispositifs de commande pour appareils alimentés au gaz	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 64 - MONTEREGIE
Dispositifs de protection parasismique en ferblanterie	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Dispositifs de protection parasismique en protection-incendie	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Dispositifs de surveillance de flamme : le protectorelais	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 64 - MONTEREGIE
Divisions métalliques	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Échafaudage à cadre métallique	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Échafaudage à rosette	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL

Échafaudage à rosette (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage à rosette (Pratique)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Échafaudage à rosette et à cadre métallique	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Échafaudage à rosette, à tube et à raccord	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage sur cadre métallique	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Échafaudage tubulaire - actualisation des techniques d'installation	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage tubulaire en porte-à-faux	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Échafaudage volant	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage, levage et manutention	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Échafaudages	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Electricification de la production de chaleur	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Électrofusion et pressofusion pour tuyauterie PEHD	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Entretien d'un moteur et système de régénération d'un moteur (Tier4)	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Entretien et réparation d'un système de climatisation (A/C)	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Entretien préventif et dépannage	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Épandage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Équerre de charpente et équerre triangulaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE
Équipement d'accès et de sauvetage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Équipement de levage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Équipement d'élévation	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Érection d'une structure	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Escaliers architecturaux de bois	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Estimation de travaux de peinture en bâtiment	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Estimation d'installations électriques commerciales et industrielles	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Étanchéité de l'enveloppe du bâtiment	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Fabrication d'assemblages de tuyauterie industrielle	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Fabrication de joints mécaniques	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Fabrication de patrons	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Finition de surfaces à base de plâtre	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Finition extérieure	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Finition intérieure	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Fondations profondes	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Forage de béton et sciage de béton et d'asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Formation avancé Autocad Civil 3D	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Formation Civil 3D_ Module Rail	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Formation manquante DEP charpenterie-menuiserie	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Fours intérieurs de maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Foyers traditionnels et de masse	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Furniture and Accessories	2 - Article 7	93 - COTE-NORD
Gainage de conduites d'aqueduc par ultraviolets	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gainage de conduites d'égout par réversion à l'air	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gainage de conduites d'égout par ultraviolets	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Génératrice et commutateur automatique	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Gestion d'équipe de travail - Communication et leadership	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Gestion d'une équipe de travail - Communication et leadership	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gestion d'une équipe de travail - Opérateur d'équipement lourd et de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Gestion d'une situation d'enseignement	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Grande fraiseuse-planeuse	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Gréage pour levage et manutention	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Grue automotrice Grove de 60 tonnes	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Grue automotrice Liebherr de 110 tonnes	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Grue automotrice Liebherr de 45 tonnes	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Grue automotrice Link-Belt d'une capacité de 100 tonnes	7 - Formation en entreprise	80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Grue conventionnelle sur chenille Liebherr de 770 tonnes	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Grue hydraulique tout-terrain de 450 tonnes	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Grue télescopique automotrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Grue télescopique tout-terrain de 600 tonnes	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL

Grue télescopique tout-terrain Liebherr de 1500 tonnes	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Grue télescopique tout-terrain Tadano de 160 tonnes	7 - Formation en entreprise	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 60 - MONTREAL
Grues conventionnelles sur chenilles	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Grues télescopiques sur camion (tout-terrain)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Hand & Portable Electric Tools	2 - Article 7	93 - COTE-NORD
Impacts de la norme NFPA 13, 2013 sur une installation de gicleurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installations coupe-feu	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Initiation au soudage	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Installation de carreaux de grand format	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Installation de la grue et érection de la fléchette	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Installation de membranes d'imperméabilisation	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Installation de panneaux solaires photovoltaïques de petite puissance	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Installation de produits de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Installation de thermopompes géothermiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Installation de verrières	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Installation d'un système automatisé d'économie d'énergie CVAC	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Installation d'une unité de contrôle	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation et démontage de composants préfabriqués	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation et démontage de poutrelles et du pontage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Insulation, Soundproofing and Ventilation	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Interprétation de plans et devis	2 - Article 7	60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Interprétation de schémas, de plans et de devis	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Introduction à la construction de charpentes de bois d'ingénierie	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Introduction à la construction durable et aux bâtiments écologiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Introduction à l'environnement des coffrages de ponts et viaducs	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Introduction à l'installation de câbles chauffants	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Introduction à l'installation de systèmes d'éclairage DEL	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Introduction au soudage	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Introduction aux techniques de décontamination de moisissures	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
La communication au travail	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Lecture et interprétation de plans complexes en acier d'armature	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Les scellants et leurs différentes utilisations	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Levé et implantation avancés avec la technologie Captivate de Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levé et implantation avancés avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Levé et implantation avancés et carnet de notes sous Trimble Access	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Levé et implantation de base avec la technologie Captivate de Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levé et implantation de base avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Levés topographiques à l'aide d'un drone léger	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE

Ligatures	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Logiciel AutoCAD I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Logiciel AutoCAD II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Logiciel Civil 3D I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Logiciel Civil 3D II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Manoeuvre d'une grue automotrice	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Manutention et gréage pour électriciens - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Matériel d'aqueduc et d'égout	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Membrane autocollante, calfeutrante et scellants	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Membranes élastomères soudées et auto-adhésives	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Membranes monocouches	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Membranes thermofusibles et autocollantes	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES- LANAUDIERE
Menuiserie architecturale et installation de mobilier intégré	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Mesures et calculs	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Mesures et instrumentation de précision	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Méthode de développement de pièces	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Méthode de travail au point de raccordement	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Mise en place de pieux et de palplanches	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Mobilisation de chantier	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
Mousse de polyuréthane giclée	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Nacelle et plateforme élévatrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT- JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES- LANAUDIERE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 93 - COTE-NORD
Nacelle et plateforme élévatrice (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Nacelle et plateforme élévatrice (Pratique)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES- LANAUDIERE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Nacelle, plateforme élévatrice et chariot élévateur télescopique	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE

		20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Nettoyage au jet d'abrasif	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Normes d'installation de parements de maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Normes et installation d'un réseau avertisseur alarme incendie conventionnel	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Normes et principes de boulonnage et serrage - Avancé	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Notions de compactage et d'épandage des enrobés	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Notions de granulométrie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Notions d'entretien en escalier mécanique (Code B44 et norme B44.2)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Notions d'entretien en mécanique d'ascenseur (Code B44 et norme B44.2)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Opération d'un épandeur à liant d'accrochage	7 - Formation en entreprise	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 93 - COTE-NORD
Opération d'un épandeur à liant d'accrochage (émulsion)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Opération d'un véhicule de transfert de matériaux (VTM)	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Opération d'une fraiseuse-planeuse (responsable aux manettes)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Opération d'une fraiseuse-planeuse (rétroprofileuse)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Opération d'une fraiseuse-planeuse de petite dimension	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Opération d'une grue à tour I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une grue à tour II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une mini pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une pelle avec un système de guidage GPS	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Opération d'une pompe à béton portative (à ligne)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Opération d'une profileuse à bordure de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 64 - MONTEREGIE
Opérations de manutention et de levage	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Outillage électrique et pneumatique	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Outillages spécialisés	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Outils manuels et portatifs électriques	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Ouvrages - Éléments préfabriqués	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Ouvrages complexes	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Ouvrages en briques réfractaires	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Peinture au pistolet - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Placement de pierres avec un buteur	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Plafonds suspendus	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS

		64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Planification et gestion des travaux en charpenterie-menuiserie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Planification et organisation d'un chantier en maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Plans commerciaux et institutionnels	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Plans et devis	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Plans et devis de bâtiment	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Plans et devis de voirie et d'infrastructure	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Plans et devis d'électricité institutionnels et commerciaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Plans et devis institutionnels et commerciaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Plans et manuels techniques	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et manuels techniques, Circuits de dérivation résidentiels, Câbles et canalisations.	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et techniques d'érection de structures	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Plans, devis et croquis	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Plans, devis et division d'une surface	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Portes de garage I	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Pose à la ligne - Activité pratique	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
POSE DE BETON COMPACTE AU ROULEAU (BCR)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Pose de coupe-feu	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Pose de membrane élastomère sur des surfaces irrégulières de toitures	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Pose de plastique réfractaire et projection de ciment réfractaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Pose de revêtements muraux	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Pose d'un revêtement d'asphalte et de gravier	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Pose d'un revêtement de bardeaux	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Pose d'un revêtement de membranes élastomères	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Pose d'un revêtement de membranes TPO	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Préparation à la qualification interprovinciale charpentier/charpentière	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Préparation à la qualification interprovinciale électricien/	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-

électricienne		LANAUDIERE
Préparation à la qualification interprovinciale manoeuvre en construction	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Préparation à la qualification interprovinciale opérateur/opératrice de grue automotrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Préparation aux épreuves de qualification du CWB - FCAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation aux épreuves de qualification du CWB - SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Préparation de conduites d'égout et ouverture des services	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation de tuyaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Préparation des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Préparation du mortier et pose de blocs et de briques à la ligne	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Préparation et finition de surfaces calcaires et synthétiques	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Préparation et finition de surfaces en bois	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation et finition de surfaces en métal	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Préparation et réparation de surfaces à base de plâtre	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Préparation pratique à la qualification de gaz TAG-1	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Préparation théorique à la qualification de gaz ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Préparation théorique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation théorique et pratique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Principes d'assemblage des structures de ponts	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Prise de mesures de pièces de ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Produits de préparation et de finition de surfaces	2 - Article 7	30 - QUEBEC
		60 - MONTREAL
Programme PAQ - ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Programme PAQ - TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Programme PAQ - TAG-1 / Complémentaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Projection de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Propriétés du béton pompable	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Pulvérisation de surfaces	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
		60 - MONTREAL
Pulvérisation d'enduit d'étanchéité sur une surface de béton	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Quincaillerie de portes	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
		20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
		30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Raccordement de moteurs et de dispositifs de commande	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Raclage d'asphalte I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Raclage d'asphalte II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Raclage d'asphalte III	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Réfection d'un parement de maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Réfection d'un parement de maçonnerie et techniques d'étaieement	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Réglementation sur les halocarbures - Frigoriste	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Réhabilitation de conduites d'aqueduc (gainage par réversion à l'air)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Réhabilitation de conduites d'aqueduc (gainage par réversion à l'eau)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Réparation d'appareils au gaz naturel (ASP)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Réparation de couvertures	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Réparation de fissures avec de l'acrylique injecté	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Réparation de fissures avec de l'époxy injecté	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Réparation de surfaces complexes en béton	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Réparation de surfaces de béton avec fibres de carbone	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL

Réparation de surfaces en béton	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Restauration de maçonnerie (ASP)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Restauration, reproduction et finition de la pierre	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Revêtement de toiture appliqué à froid	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Revêtements métalliques pour murs extérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Revêtements métalliques pour toitures	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 64 - MONTEREGIE
Révision des notions pour la certification manoeuvre à l'aqueduc	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Révision des notions sur le bétonnage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques briqueteur-maçon	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques carreleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques cimentier-applicateur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques couvreur	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité III	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques ferblantier - Volet ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques ferrailleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques monteur-assembleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques opérateur de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques opérateur d'équipement lourd	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques peintre	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques plâtrier	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques pour la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Révision des techniques de signalisation et gréage pour levage charges	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des techniques d'opération de caissons hyperbares et d'intervention en différentiel de pression	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Robots industriels	3 - Perfectionnement besoins estimés	93 - COTE-NORD
SBS Principe de base + SBS Thermosoudé (PAQ + S)	5 - Hors CFPIC	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Scaffolding, Lifting and Handling	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Scanneurs lidars 3D pour relevés d'arpentage	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Scellement de fissures et de joints sur béton et asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL
Sensibilisation à la norme ISO 9001 - 2015	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Séquences d'urgence en ascenseur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Signalisation & gréage pour levage et manutention à l'aide d'une pelle	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Signalisation et gréage de charges à l'aide d'une grue à tour	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE

		20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue (Pratique)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Sols et tranchées	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Soudage à l'arc électrique avec électrodes enrobées	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Soudage à l'arc électrique avec électrodes enrobées en position à plat	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Soudage à l'arc submergé	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage de barres d'armature SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier FCAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Soudage de pièces d'acier FCAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	
Soudage de pièces d'acier GMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage de pièces d'acier GTAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage de pièces d'acier GTAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Soudage de pièces d'acier SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier SMAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage de tuyaux d'acier SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Soudage de tuyaux d'acier SMAW - Positions 1G et 2G	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage en pleine eau I	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Soudage en pleine eau II	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Soudage par aluminothermie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Stage 6 - Round, circle and 3D Curved pieces - Intermediate	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Superviseur de plongée non-autonome non-limité	5 - Hors CFPIC	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Surfaces de pierres naturelles à base de ciment	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Système chimique	2 - Article 7	
Système d'alarme incendie	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Système de guidage 3D - Engins de chantier	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Système de guidage 3D avec la technologie Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Système de guidage 3D avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Système de guidage 3D Leica avancé - Engin de chantier	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Système de profilage d'une fraiseuse-planeuse	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Système sous air	2 - Article 7	
Système sous eau	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Systèmes d'ancrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes de freinage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes de réfrigération à l'ammoniac	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Techniques de décoffrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Techniques de décontamination - Amiante et moisissure	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC

		64 - MONTEREGIE
Techniques de découpage en pleine eau	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Techniques de démolition	3 - Perfectionnement besoins estimés	50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE
Techniques de manutention	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Technologie de base	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Telescopic Forklift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Terminaison et joint d'un câble MT (produits 3M et Raychem)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Théorie de la restauration de bâtiments d'époque	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Thermographie Niveau II	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Tirage de joints	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Tirage de joints - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Toits	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travailler hors tension (selon la norme CSA-Z462-21)	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Travaux avancés de cylindrage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux avancés d'épandage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux avec un rouleau compacteur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de base en systèmes intérieurs	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Travaux de construction d'infrastructures avec un boteur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de construction d'infrastructures avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de cylindrage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 93 - COTE-NORD
Travaux de démolition - Utilisation de la cisaille	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de démolition - Utilisation du marteau	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
		7 - Formation en entreprise
		30 - QUEBEC
Travaux de désagrégation des matériaux avec une chargeuse-pelleteuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de finition avec un boteur	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de manutention et chargement avec une chargeuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de mise en place de glissières de béton	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Travaux de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de précision avec boteur équipé d'un système de	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC

guidage GPS		
Travaux de précision avec niveleuse équipée d'un laser et traceurs (2D)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux de précision avec une niveleuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de précision avec une niveleuse équipée d'un système automatisé (3D)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Travaux de préparation du terrain avec un bouteur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de préparation du terrain avec une niveleuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de préparation du terrain avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de raclage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 93 - COTE-NORD
Travaux de soudage	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux d'épandage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 93 - COTE-NORD
Travaux d'excavation avec une chargeuse-pelleteuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux d'excavation avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux d'excavation pour la réhabilitation de conduites d'aqueduc	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Travaux d'infrastructures avec une niveleuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Tuyauterie de gaz médicaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Tuyauterie de gaz médicaux - Activité théorique et pratique	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Utilisation de la caméra et du robot (CCTV) I	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation de la caméra et du robot (CCTV) II	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation de la caméra et du robot (CCTV) III	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation d'instruments de mesure	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Utilisation et entretien d'outils	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Véhicule d'entretien autopropulsé sur rail (rail-route)	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Vérificateur de dispositifs antirefoulement recertification	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Vérificateur de dispositifs anti-refoulement/certification	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC

		60 - MONTREAL
Vérification d'un système de pompage	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Vertical Forklift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Vitocrossal 200 C12 & Viessmann one base controls	5 - Hors CFPIC	
Wireless Pneumatic Nailgun	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-198

Fournir la liste et nombre de formations n'ayant pas pu bénéficier de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2024-2025. Ventiler l'information par type de formation et région, incluant l'explication du refus.

55 formations n'ont pas été financées par le FFSIC pour l'année scolaire 2023-2024. Les règles d'utilisation générales du FFSIC sont déterminées par le Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction ([Règles générales FFSIC](#)) et déterminent l'admissibilité des demandes.

RÈGLES	MOTIFS
1.1.3 iv	Formation en santé et sécurité non remboursable
1.1.3 v	Formation relative à l'entraînement à la tâche non remboursable
1.2.9	Des équivalents sont prévus dans l'offre de formation des activités de perfectionnement ou cours n'était pas en lien avec le métier du travailleur
2.1.1 i	Titulaire d'un certificat de compétence qui n'a pas le minimum de 400 travaillées et déclarées à la CCQ au cours des 24 des 26 derniers mois précédant l'activité de perfectionnement
2.4 iii	Il a un minimum de 1 500 heures déclarées depuis son enregistrement s'il est enregistré comme employeur depuis 24 mois ou moins ou, s'il est enregistré comme employeur depuis plus de 24 mois, il a un minimum de 4 000 heures déclarées au cours des 24 des 26 derniers mois.
4.1.4	La demande de financement doit être effectuée par une personne ou un employeur admissible et être soumise à la Commission, avec les pièces justificatives, au plus tard 90 jours suivant la fin de l'activité de perfectionnement.
Annexe B.2 vi	Les fournisseurs identifiés au 1er paragraphe de la présente Annexe pour toutes les demandes visées par le paragraphe 1.2.9 des Règles, à moins d'une entente particulière prise entre la Direction de la formation professionnelle et le fournisseur pour une activité inscrite dans l'offre annuelle de formation des activités de perfectionnement.

Titre	Région	Nombre de groupe	Raison/Règle
5 Forklift training course	Ville St-Laurent	1	1.2.9
Forfait construction Pratique	Classe virtuelle	1	2.1.1 i
Actualisation du chapitre III, plomberie du code de construction du Québec	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Approfondir son expertise en structure de bois	Classe virtuelle	1	1.2.9
Approfondir son expertise en structure de maçonnerie	Classe virtuelle	1	1.2.9
Au-delà de l'efficacité énergétique	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
AutoCAD - Introduction	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Chapitre III - Plomberie et code national de la plomberie - Canada 2015	Classe virtuelle	3	4.1.4 et 2.1.1 i
Chauffage air pulsé	Classe virtuelle	1	1.2.9
Comprendre l'éclairage pour mieux conseiller ses clients	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Conception d'un système de chauffage radiant	Québec	1	1.2.9
Conception et installation d'un système de fonte de neige et glace	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Conception et installation système de plancher radiant permettant le chauffage et	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi

la climatisation d'espace commerciaux			
Déclarer mes heures de formation continue	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
DEP en réfrigération	Victoriaville	1	Annexe B.2 vi
Dépannage de système de chauffage hydronique	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Exécution des travaux de construction	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Familiarisation Roto Régulier MCSS	Bromont	1	1.2.9
Fiche d'auto-inspection : des outils à intégrer à votre coffre	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Formation machine à glace Manitowoc Indigo NEO	Laval	1	1.2.9
Formation SST	Classe virtuelle	1	1.1.3 iv
Formation sur la silice cristalline	Montréal	1	1.1.3 iv
Génératrice de secours 5597-6179-F086	Classe virtuelle	2	Annexe B.2 vi
L'ABC de la pose de plancher de bois franc	Classe virtuelle	1	1.2.9
L'ABC de la pose d'escaliers	Classe virtuelle	1	1.2.9
L'ABC de l'enveloppe des bâtiments	Classe virtuelle	1	1.2.9
Le rinçage ciblé d'une remise en service peut-il restaurer la qualité de l'eau?	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Lecture et interprétation	Mirabel	1	1.2.9
Les énergies innovantes vers la décarbonation	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Les Solins	Sainte-Julie et classe virtuelle	2	Annexe B.2 vi
Livre bleu, 10e édition	Classe virtuelle	3	Annexe B.2 vi
Nacelle et plateforme	Classe virtuelle	1	1.2.9
Norme CSAB139-Code d'installation des appareils combustibles au mazout	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Novoclimat - Spécialiste en ventilation autonome et centralisée	Classe virtuelle	1	2.1.1 i
Pertes et gains thermiques	Classe virtuelle	1	2.1.1 i
Piscine et électricité	Classe virtuelle	2	Annexe B.2 vi
Planchers radiants	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Pratique et inspection de bâtiments	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Préparation théorique à la qualification de gaz TAG-1	Boucherville	1	1.2.9
Règlement sur les appareils de chauffage au mazout	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Révision des principes d'installation et principes de fonctionnement des dispositif anti-refoulement	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
SAE - Estrie	Granby	1	Annexe B.2 vi
Salaires apprenti	N/A	1	1.1.3 v
Science du bâtiment	Classe virtuelle	1	1.2.9
Sélection et installation des dispositifs antirefoulement	Montréal	1	4.1.4
Silice	Montréal	1	1.1.3 iv
SST - Secourisme	Sainte-Thérèse	1	1.1.3 iv
Superintendent Training - CONT0090	Calgary	1	Annexe B.2 vi
Système pare-air, pare-vapeur et isolation	Sainte-Julie et classe virtuelle	2	Annexe B.2 vi
Travail en hauteur	Classe virtuelle	1	1.1.3 iv
Travailler hors tension (selon la norme CSA-	Classe virtuelle	1	2.1.1 i

Z462-21)			
Tuyauterie thermoplastique 101	Classe virtuelle	1	Annexe B.2 vi
Vérificateur de dispositifs antirefoulement - CERTIFICATION	Montréal	2	2.1.1 i et 2.4 iii
Vérificateur de dispositifs antirefoulement - RECERTIFICATION	Montréal	1	2.1.1 i et Annexe B.2 vi
Vitocrossal 200 CI2 & Viessmann one base	Waterloo	1	4.1.4

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-199

Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'une formation reconnue par la Commission de la construction, listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2023-2024, veuillez ventiler par genre et par région. Prévisions pour 2025-2026.

13 861 personnes ont participé à un ou plusieurs genres de perfectionnement.

Genre de perfectionnement	Nombre de personnes
Article 7*	7 863
Perfectionnement besoins estimés**	5 370
Article 7 et Perfectionnement besoins estimés	628
Total	13 861

Région de domicile***	Nombre de personnes
10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE	670
20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	524
30 - QUEBEC	2 305
40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS	855
50 - ESTRIE	766
60 - MONTREAL	1 674
64 - MONTEREGIE	2 936
69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	3 323
70 - OUTAOUAIS	436
80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE	134
93 - COTE-NORD	184
Inconnue	54
Total	13 861

* Formations pour les gens en obligation de formation (entrée non diplômée)

** Besoins estimés par les partenaires de l'industrie (Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC))

*** Classification selon les définitions de la CCQ.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-199

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-200

Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2023-2024, veuillez ventiler les types de dépense remboursées, par genre et par région. Prévisions pour 2025-2026.

Un grand total de 2 481 personnes ont pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées ¹.

Formations aux entreprises ² : 2 410 personnes ont participé à 1 ou plusieurs activités de perfectionnement.

Région de domicile*	Nombre de personnes
10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE	151
20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	35
30 - QUEBEC	414
40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS	180
50 - ESTRIE	104
60 - MONTREAL	220
64 - MONTEREGIE	538
69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	640
70 - OUTAOUAIS	34
80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE	45
93 - COTE-NORD	45
Inconnue	4
Nombre de personnes	2 410
Montant d'incitatifs versés	620 277 \$

*Classification selon les définitions de la CCQ

Formations hors-CFPIC ³ : 71 personnes ont participé à 1 ou plusieurs activités de perfectionnement.

	Hors CFPIC
Nombre de personnes	71
Montant d'incitatifs versés	132 312 \$

(Données non disponibles par région de domicile)

¹ Formations non listées : Activités n'apparaissant pas au Répertoire des activités de perfectionnement, comme les formations aux entreprises, ainsi que les formations hors-CFPIC.

² Formation aux entreprises : Activité demandée par un employeur admissible pour un besoin spécifique exprimé au cours de l'année scolaire et qui réponde aux règles d'utilisation du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC). Les formations aux entreprises ne sont pas hors-CFPIC.

³ Formations hors-CFPIC : Activité de perfectionnement admissible en lien direct avec le métier qui n'est pas prévue dans l'offre de formation des activités de perfectionnement de la Commission. Selon les règles d'utilisation du (FFSIC), il s'agit d'une activité de formation à remboursement différé.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-200

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-201

Fournir le nombre de personnes qui n'ont pas pu bénéficier du soutien financier pour suivre une formation non listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2023-2024, veuillez ventiler par type de formation, par genre et par région.

Nombre total de refus année scolaire 2023-2024 : 138 personnes.

Titre	Région	Nombre de participants refusés
5 Forklift training course	Ville St-Laurent	1
Forfait construction Pratique	Classe virtuelle	1
Actualisation du chapitre III, plomberie du code de construction du Québec	Classe virtuelle	1
Approfondir son expertise en structure de bois	Classe virtuelle	1
Approfondir son expertise en structure de maçonnerie	Classe virtuelle	1
Au-delà de l'efficacité énergétique	Classe virtuelle	1
AutoCAD - Introduction	Classe virtuelle	1
Chapitre III - Plomberie et code national de la plomberie - Canada 2015	Classe virtuelle	3
Chauffage air pulsé	Classe virtuelle	1
Comprendre l'éclairage pour mieux conseiller ses clients	Classe virtuelle	1
Conception d'un système de chauffage radiant	Québec	1
Conception et installation d'un système de fonte de neige et glace	Classe virtuelle	1
Conception et installation système de plancher radiant permettant le chauffage et la climatisation d'espace commerciaux	Classe virtuelle	1
Déclarer mes heures de formation continue	Classe virtuelle	1
DEP en réfrigération	Victoriaville	1
Dépannage de système de chauffage hydronique	Classe virtuelle	1
Exécution des travaux de construction	Classe virtuelle	1
Familiarisation Roto Régulier MCSS	Bromont	3
Fiche d'auto-inspection : des outils à intégrer à votre coffre	Classe virtuelle	1
Formation machine à glace Manitowoc Indigo NEO	Laval	1
Formation SST	Classe virtuelle	35
Formation sur la silice cristalline	Montréal	7
Génératrice de secours 5597-6179-F086	Classe virtuelle	2
L'ABC de la pose de plancher de bois franc	Classe virtuelle	1
L'ABC de la pose d'escaliers	Classe virtuelle	1
L'ABC de l'enveloppe des bâtiments	Classe virtuelle	1
Le rinçage ciblé d'une remise en service peut-il restaurer la qualité de l'eau?	Classe virtuelle	1
Lecture et interprétation	Mirabel	28
Les énergies innovantes vers la décarbonation	Classe virtuelle	1
Les Solins	Sainte-Julie et classe virtuelle	2
Livre bleu, 10e édition	Classe virtuelle	3
Nacelle et plateforme	Classe virtuelle	4
Norme CSAB139-Code d'installation des appareils	Classe virtuelle	1

combustibles au mazout		
Novoclimat - Spécialiste en ventilation autonome et centralisée	Classe virtuelle	1
Pertes et gains thermiques	Classe virtuelle	1
Piscine et électricité	Classe virtuelle	2
Planchers radiants	Classe virtuelle	1
Pratique et inspection de bâtiments	Classe virtuelle	1
Préparation théorique à la qualification de gaz TAG-1	Boucherville	1
Règlement sur les appareils de chauffage au mazout	Classe virtuelle	1
Révision des principes d'installation et principes de fonctionnement des dispositif anti-refoulement	Classe virtuelle	1
SAE - Estrie	Granby	1
Salaire apprenti	N/A	2
Science du bâtiment	Classe virtuelle	1
Sélection et installation des dispositifs antirefoulement	Montréal	1
Silice	Montréal	1
SST - Secourisme	Sainte-Thérèse	2
Superintendent Training - CONT0090	Calgary	1
Système pare-air, pare-vapeur et isolation	Sainte-Julie et classe virtuelle	2
Travail en hauteur	Classe virtuelle	1
Travailler hors tension (selon la norme CSA-Z462-21)	Classe virtuelle	1
Tuyauterie thermoplastique 101	Classe virtuelle	1
Vérificateur de dispositifs antirefoulement - CERTIFICATION	Montréal	1
Vérificateur de dispositifs antirefoulement - RECERTIFICATION	Montréal	2
Vitocrossal 200 CI2 & Viessmann one base	Waterloo	1

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-202

Fournir un état de situation concernant le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).

Voici l'état des résultats net et résultat global préliminaire non audité pour l'année 2024.

FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

État du résultat net et résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2024
Revenus	
Cotisations des employeurs	42 229
Revenus de placement (Note 7.2)	11 458
Variation nette de placements à la juste valeur par le biais du résultat net	9 598
	63 285
Charges	
Activités de formation	30 291
Incitatifs	13 208
Programme de formation des femmes en entreprise	120
Activités de promotion	2 664
Honoraires de gestion des placements	1 136
Amortissement - immobilisations corporelles	195
Amortissement - immobilisations incorporelles	111
Autres charges	57
Charges avant les charges imputées par le Fonds général d'administration	47 782
Charges imputées par le Fonds général d'administration	4 490
	52 272
Résultat net et global	11 013

Voici l'état de la situation financière préliminaire et non audité pour l'année 2024.

FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

État de la situation financière

Au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2024
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 11)	23 765
Placements et revenus courus (Note 11)	213 498
Cotisations des employeurs à recevoir	2 456
Débiteurs	469
Charges payées d'avance	132
Immobilisations corporelles (Note 13.3)	479
Immobilisations incorporelles (Note 13.4)	75
Actifs liés aux instruments financiers dérivés (Note 28)	-
	240 874
Passif	
Créditeurs	2 880
Activités de formation à payer	2 823
Passifs liés aux instruments financiers dérivés (note 28)	102
	5 805
Avoir (note 20)	
Résultats cumulés	235 069
	235 069
	240 874

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 7 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-203

Pour les cinq dernières années, en lien avec l'intimidation, le vandalisme et la violence dans l'industrie de la construction, fournir :

- a) le nombre de plaintes formulées ;
- b) le nombre de plaintes jugées irrecevables ;
- c) le nombre de plaintes rejetées et les motifs de rejet pour chaque plainte rejetée ;
- d) les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre ce phénomène.

Nombre de signalements reçus pour intimidation, discrimination ou menace en 2024 :

Année	Nombre de signalements reçus	Nombre de signalements rejetés ou n'ayant pu être assignés
2024	159	1

Les signalements peuvent être rejetés ou non assignés pour les raisons suivantes : travaux non assujettis à la Loi R-20, informations manquantes, retrait par le plaignant, signalement en lien avec un autre, etc. Ces informations sont consignées manuellement.

La CCQ traite tous les signalements pour intimidation, discrimination ou menace qu'elle reçoit et recommande les recours pénaux qui s'appliquent le cas échéant. Des communications sont aussi adressées aux employeurs et aux travailleurs dans des publications qui leur sont destinées afin de prévenir l'intimidation et la discrimination. De plus, de l'information est susceptible d'être transmise par les inspecteurs de la CCQ lors des vérifications en chantier.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-203

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-204

Pour les cinq dernières années, veuillez détailler les actions ou mesures mises en œuvre pour assurer l'éthique et l'intégrité des employés et des membres du Conseil d'administration.

Ces informations sont disponibles dans le rapport annuel de gestion de la Commission de la construction du Québec. Se référer à la section Gouvernance ainsi qu'à la section Obligations réglementaires.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-204

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-205

Pour les cinq dernières années, indiquer les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre le placement syndical dans l'industrie de la construction.

La CCQ fait enquête chaque fois qu'une situation de placement illégal lui est signalée ou qu'elle en est témoin, par exemple lors d'une vérification, et recommande les recours pénaux le cas échéant. Nos efforts en matière d'enquête ne peuvent être ventilés par type d'infractions, donc nous ne pouvons connaître les sommes investies pour ce type d'infraction en particulier.

Nombre d'enquêtes relatives à du placement syndical - 2024

Année	Nombre d'enquêtes
2024	2

À titre préventif, des communications sont adressées aux employeurs et aux travailleurs dans des publications qui leur sont destinées. De plus, de l'information est susceptible d'être transmise par les inspecteurs de la CCQ lors des vérifications en chantier.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-206

Pour 2023-2024 et 2024-2025, indiquer les crédits dédiés ainsi que les copies des études, évaluations, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le fonctionnement du Conseil d'administration et des comités de la Commission de la construction du Québec.

La Commission de la construction du Québec ne possède aucun crédit dédié.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 mars 2025

1RP-206

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-207

Pour 2023-2024 et 2024-2025, indiquer la durée totale de toutes les rencontres du Conseil d'administration et la durée totale où les membres se sont réunis à huis clos.

La durée totale des rencontres du Conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec :

2023 : 44 heures

2024 : 46,5 heures

Aucune séance ne s'est tenue en huis clos.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 31 janvier 2025

1RP-207

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-208

Liste détaillée des critères exigés pour l'octroi de permis pour la référence de main-d'œuvre.

L'octroi de permis pour la référence de la main-d'œuvre est sous la responsabilité du Bureau des permis de service de référence de main-d'œuvre (Bureau des permis), lequel est sous la responsabilité du ministère du Travail. Ce Bureau des permis est créé en vertu de l'article 107.4 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20).

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025

1RP-208

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-209

Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec 2024-2025 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

Nombre d'enquêtes pour fraude en 2024 (art. 122.4) : 17

Aucune enquête pour corruption n'est faite par la Commission de la construction du Québec. Cependant, de telles situations peuvent être décelées lors de vérification ou d'enquête. Le cas échéant, la situation est signalée à l'organisme concerné.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 mars 2025

